

Le lien des chercheurs

Cévenols



Octobre-Décembre 2014
N° 179 - 7 €

Regards sur G nerargues entre 1742 et 1768,  ric Baier
Les octrois d'Al s et le d veloppement de la ville au XIX  si cle, le cours
de pal ographie d'Al s
Le site de Mirabel, Pompignan (Gard), Vivien Vassal et Nicolas Faucherre
Un convoi pour Pignerol, Pierre Gout
L'usine   tanin de Saint-Jean-du-Gard, Daniel Travier

Sommaire



Ruines de Mirabel montrant le bel appareil de pierres taillées, quelques uns des appartements. Photo Vivien Vassal.

- **Agenda**, p. 2
- **Éditorial : Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon**, p. 3
- **Regards sur Générargues entre 1742 et 1768** par **Éric Baier**, p. 4
- **Les octrois d'Alès et le développement de la ville au XIX^e siècle** par les étudiants de paléographie d'Alès, p. 8
- **Le site de Mirabel, Pompignan (Gard) par Vivien Vassal et Nicolas Faucherre**, p. 16
- **Un convoi pour Pignerol** par **Pierre Gout**, p. 21
- **Une croix de bornage entre deux diocèses** par **Marie-Lucy Dumas**, p. 23
- **À propos de noria et de pousarenque** par **Jean-Gabriel Pieters**, p. 24
- **L'usine à tanin de Saint-Jean-du-Gard (1905-1939)**, par **Daniel Travier**, p. 26
- **On trouve de tout dans les registres paroissiaux**, p. 27
- **Nous avons reçu**, p. 28

Photo de couverture : Le site de Mirabel, photo Vivien Vassal

LIEN DES CHERCHEURS CÉVENOLS

L.C.C. - FONT VIVE (Association créée en 1961)
Siège social : 3 Grand Rue
30450 Génolhac

Fondateurs

Jean Pellet († en 1990),
Pierre Richard († en 1968),
Jean-François Breton († en 1985)

Présidents honoraires

Pierre A. Clément
Yannick Chassin du Guerny

Bureau

Présidente : Marie-Lucy Dumas
Vice-Présidents : Pierre Chante et Michel Wiénin
Secrétaires : Marineta Mazoyer et Patrick Arnault
Responsable de la communication : Cécile Coustès
Trésorier : Paul Mazière

Conseil d'administration

Patrick Arnault, Bernard Atger, Frédéric Boyer, Pierre Chante, Cécile Coustès, Marie-Lucy Dumas, Robert Laganier, Paul Mazière, Jean-Gabriel Pieters, Pierre Rolland, Michel Sarrazin, Henri Teisserenc, Michel Wiénin.

Comité de rédaction

Bernard Atger, Christine Atger, Jean Castan, André Claveirole, Pierre A. Clément, Marie-Lucy Dumas, Jean-Gabriel Pieters, Marineta Mazoyer, Pierre Rolland, Pauline Roux-Tatto, Madeleine Souche, Michel Wiénin.

Conseil scientifique

Richard Bousiges, Patrick Cabanel, Gérard Caillat, Philippe Charreyre, Jean-Bernard Elzière, Nicolas Faucherre, Catherine Gay-Petit, Rémi Noël, Jean-François Pastre, Olivier Poujol, Daniel Travier.

Courrier postal

L.C.C. Font-Vive,
3 Grand Rue, 30450 Génolhac
Courriel : contact@cevenols.fr
Téléphone : 07 81 88 88 36

Publication trimestrielle éditée par L.C.C.-Font Vive, maquette Sébastien Chenaud.
La publication du Lien des Chercheurs Cévenols © est réalisée avec l'aide du Parc National des Cévennes et des communes de Concoules et Génolhac.

La reproduction des articles, dessins, cartes, photographies est interdite, sauf accord de la Rédaction et de l'auteur.

Directrice de la publication

Marie-Lucy Dumas
C. P. P. A. P. : n° 1110 G 80144 -
ISSN : 0335-6264

Imprimé par Com'impact
impression, 85 route d'Uzès,
30100 Alès

Dépôt légal : à parution

Site Internet :
<http://www.cevenols.fr>

Tarifs
Adhésion seule : 5 € ; adhésion de soutien : 8 €
Abonnement sans adhésion : 24 €
Abonnement + adhésion ordinaire : 27 €
Abonnement + adhésion de soutien : 30 € minimum

Chèque bancaire ou postal (CCP compte 2000 14 C Montpellier), à l'ordre de L.C.C.- Font Vive, 3 Grand Rue 30450 Génolhac

Mise à jour octobre 2014

Agenda

Dernier trimestre de 2014, sortie du Hors-Série Les familles de La Fuye et Grongnet au temps de l'édit de Nantes et de sa Révolution, par Henri Teisserenc.

Les journées d'histoire locale de Barjac ont été annulées faute de subventions.

13 octobre : premier cours de toponymie et d'onomastique assuré par Michel Wienin de 14h à 16h, au Foyer Georges Brasens, av. Estienne d'Orves Saint-Martin-de-Valgalmes (30).

Pour s'y rendre depuis le centre-ville d'Alès : suivre la direction St Ambroix-Aubenas (RD 904). Une fois passé le panneau de fin d'agglomération situé après le pont du Grabieu, prendre la deuxième rue à gauche (Marcel Cachin). Plan sur le site.

22 novembre : Au pôle culturel de Rochebelle à Alès, à 16 h, une conférence de Pierre Casado, linguiste et laboratoire CRISES de Montpellier 3, « Les compoix d'Alès ».

Éditorial

Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon : nouvelle région ou ancienne province ?



La nouvelle carte des régions adoptée en juillet 2014 par les députés ferait fusionner deux régions : Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Sans prendre position sur cette question qui agite les élus régionaux et départementaux, notre association qui se situe dans le Languedoc-Roussillon ne peut manquer de s'y intéresser, à l'instar d'André Castan qui s'était penché sur le mot « Septimanie »¹ en 2006.

Languedoc-Roussillon

L'appellation de notre région est bien composite : quelques départements de langue d'oc (Aude, Hérault, Gard et Lozère) et un de langue catalane (Pyrénées-Orientales/ Roussillon). Si l'appellation « Languedoc » accaparée par notre région vient de la langue d'oc, cela ne représente qu'une faible partie des départements où on la parle, qu'on en juge.

La langue d'oc

La langue d'oc s'étend sur 31 départements répartis dans les régions de Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Côte d'Azur et Limousin, une partie de la région Rhône-Alpes, de la région d'Auvergne ainsi que celle de Poitou-Charentes.

¹ « L'A.T.O.C. : Septimanie et Languedoc », L.C.C n° 145, avril/juin 2006. Le président de la région, à l'époque, souhaitait adopter le nom « Septimanie » pour désigner l'ensemble du Languedoc-Roussillon.

La province du Languedoc

La province du Languedoc, sous l'ancien régime, s'étendait du Rhône à la Garonne et de la Méditerranée à la haute vallée de la Loire avec pour capitales Toulouse et Montpellier. À cet égard, chacun peut visionner le texte de toutes les délibérations de l'assemblée des États, mis en ligne par le laboratoire CRISES², Université de Montpellier <http://etats-du-languedoc.univ-montp3.fr/>, ainsi que les cartes de l'Atlas historique de la province de Languedoc³, <http://pierresvives.herault.fr/ressource/atlas-historique-de-la-province-de-languedoc-0> qui permettent de visualiser l'étendue du territoire historique de cette province.

Pour ajouter notre grain de sel aux émotions régionales, la future région « Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon » pourrait à juste titre s'appeler « Languedoc », si on l'amputait du Roussillon, (les Pyrénées orientales) à rattacher à la Catalogne et si on récupérait un morceau du Velay (Haute-Loire) ainsi que tout le Vivarais (l'Ardèche). Comme on le voit, bien des querelles en perspective !

² Arlette Jouanna, Stéphane Durand, Elie Pélaquier, Henri Michel et Jean-Pierre Donnadiou ont publié "Des Etats dans l'Etat. Les Etats de Languedoc entre la Fronde et la Révolution", Editions Droz, dont nous rendrons compte bientôt.

³ Sous la direction d'Élie Pélaquier.

40^e assemblée générale ordinaire du Lien des Chercheurs Cévenols, 23 août 2014, Le Collet-de-Dèze.

Ouverte par Jean-Michel Lacombe, maire du Collet-de-Dèze, l'assemblée s'est tenue avec une quarantaine de présents. C'est la première fois que notre association tient ses assises dans ce village. Après les rapports d'usage et le tour de table (dont les adhérents trouveront les contenus dans « le Bulletin des adhérents », avec le numéro 180 de janvier 2015, nous avons élu Robert Laganier membre du conseil d'administration et remercié Louis Raymond et Phil Gaussent de l'aide précieuse qu'ils ont apporté quand notre association était en danger. La journée s'est poursuivie par un repas au restaurant « Le vieux moulin » et une visite du Collet accompagnée et commentée par Philippe Hugon (photos dans le Bulletin des adhérents).

Cette année, aucune candidature ne s'étant manifestée pour la bourse du L.C.C., à notre grand regret, nous poursuivrons l'an prochain avec un envoi plus personnalisé. Nous avons décidé la visite du site médiéval de Montalet (Gard) au printemps, dont nous parlerons dans le numéro 180. Une discussion a eu lieu sur l'étendue de la période historique qu'embrasse notre revue qui va de la préhistoire à nos jours : nous avons noté l'importance de la collecte de la mémoire des anciens, comme nous avons commencé à le faire depuis quelques années.

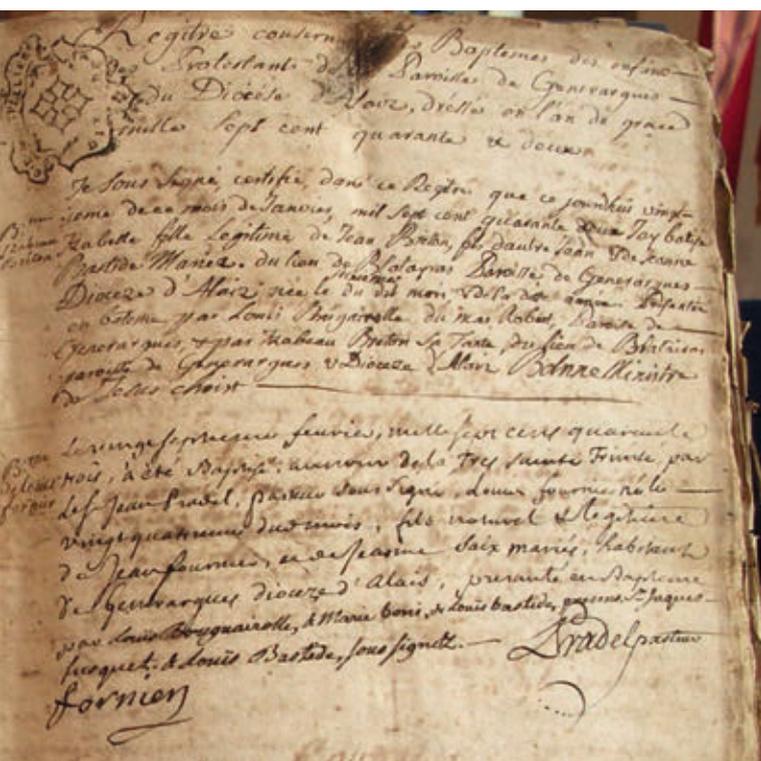
Regards sur G n rargues entre 1673 et 1768

par  ric Baier

Gr ce   la mise   jour en 2009 d'un registre paroissial qui manquait aux historiens, nous pouvons aujourd'hui  tudier la p riode de 100 ans qui s' coule entre 1673 et 1768 en donnant toute notre attention   trois registres successifs de BMS (Bapt mes, Mariages, S pultures) relev s dans le village de G n rargues.

Les registres

Le premier registre, celui du pasteur Th ophile Alm ras, couvre douze ann es, soit la p riode de 1673   1685 et a fait l'objet d'une analyse d taill e par M.-L. Dumas dans le Lien des Chercheurs C venols n  156¹.



Registre contenant les bapt mes des enfants des Protestants de la paroisse de G n rargues du dioc se d'Alais dress  en l'an de gr ce mille sept cent quarante et deux.

1 Marie-Lucy Dumas : 1670   1685, un pasteur et ses fid les, d'apr s les registres de bapt mes, s pultures et mariages de Th ophile Alm ras. LCC no 156, Janvier/Mars 2009.

Le deuxi me registre, beaucoup plus lacunaire, est r dig  par les cur s successifs de la paroisse catholique de G n rargues entre 1674 et 1735. Nous avons eu acc s   un relev  d' tat civil  tabli   partir de ce registre et portant sur les mariages par Jacques Deschard. (cf : <http://jac.deschard.pagesperso-orange.fr/page41.html>).

Enfin, le troisi me registre, le plus r cent, celui dont la premi re page est reproduite ci-contre, a  t  d couvert par Philippe Leli vre   la mairie de G n rargues. Nous le citerons plus loin sous le nom de « registre de 1742 ».

Ce troisi me registre, portant sur une longue p riode de 27 ans, nous a permis principalement de proposer une vue transversale de l' volution de la population de G n rargues. Cette  volution est transcrite au travers des bapt mes et mariages parfois enregistr s par les pasteurs r form s, parfois par les cur s catholiques, et permet d' tablir des trajectoires de vie familiale traversant plus de cent ans.

Nous avons pu b n ficier  galement du tr s important tableau comparatif des agriculteurs et autres professionnels de G n rargues entre le compoix de 1670 et le cadastre de 1811². Ce tableau est d    Jacques Galzin et a  t   tabli en marge d'une exposition tenue   G n rargues.

Ces registres paroissiaux ne sont pas exceptionnels. Soit qu'ils aient  t   tablis pendant la p riode pr c dant la R vocation de l'Edit de Nantes (1685), soit qu'ils aient  t   crits « au d sert », c'est- -dire pendant les ann es 1727   1768. On en d nombre plus de 277 dans le Gard, dont une grande partie se trouve au Mus e du D sert³. L'int r t du registre de 1742 est d'avoir  t  mis   la disposition des chercheurs sur le site « geneanet.fr ». Le premier nom de pasteur ayant sign  dans ce registre est celui du pasteur B trine. On y rencontre successivement les noms des pasteurs Roux, Barth lemy Claris, Cavalier, Teissier et D'Algue. Ces pas-

2 Jacques Galzin : Tableau comparatif des agriculteurs et autres professionnels de G n rargues entre le compoix de 1670 et le cadastre de 1811, *texte manuscrit aux environs de 1980*.

3 Information tir e de Gildas Bernard, Les familles protestantes en France, Archives Nationales, 1987.

teurs séjournèrent pour une courte période dans la paroisse de Générargues et célébraient baptêmes et mariages sur trois ou quatre jours seulement dans l'année. Ils devaient agir dans la clandestinité comme le relève la correspondance du pasteur Paul Rabaut avec Antoine Court⁴.

Un fil conducteur nous suivra dans cette étude à savoir : tenter d'établir une perspective cohérente de l'évolution de la population du village de Générargues qui traverse des événements dramatiques majeurs tels que la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685, la guerre des Camisards entre 1702 et 1704 et l'occupation militaire des Cévennes, très importante quasiment jusqu'à la Révolution. Pour les références historiques ou événementielles, nous avons consulté le très complet Henri Bosc sur la guerre des Cévennes⁵.

Population de Générargues : 1688, 1773 et 1822

Nous avons cherché à restituer l'évolution de la population de Générargues entre 1688 et 1822. L'article de Bligny-Bondurant intitulé: *Statistiques des opinions religieuses du futur diocèse d'Alais* p.26/27⁶, nous apprend que Générargues, en 1688, comptait 431 habitants dont 407 de religion réformée.

Pour l'année 1773, nous nous fondons sur une enquête extraite de l'« *Etat de la province des*

Cévennes vers 1773» qui dénombre 500 paroissiens, et enfin pour 1822, nous lisons dans le livre de Viguier, intitulé : *Notice sur la Ville d'Anduze et ses environs*,⁸ que Générargues comptait 650 habitants.

Générargues compte donc 431 habitants en 1688, 500 en 1773, et 650 en 1822.

On peut comparer cette population à celle de la voisine Anduze, qui compte 3402 habitants en 1688, 4300 en 1773, et 5100 en 1822

Cette augmentation de la population n'est pas due à un facteur interne tel que l'augmentation des naissances annuelles, mais bien à un facteur externe (augmentation de l'immigration). La relative stabilité des naissances moyennes annuelles entre la période 1673/1688 et la période 1749/1768 nous est montrée par les deux éléments suivants :

« On peut compter à Générargues 57 patronymes et 63 mariages qui ont donné naissance à 160 enfants » nous rappelle Mary-Lucy Dumas (article cité), donc une moyenne annuelle de 12,3 baptêmes.

En comparant cette moyenne de 12.3 baptêmes annuels entre 1673 et 1685, avec celle que nous obtenons de 1749 à 1768 (calculée à partir du « registre de 1742 »), soit 16 baptêmes annuels, nous constatons que l'augmentation des naissances annuelles n'est que légère d'un siècle à l'autre.

Etude de l'évolution des patronymes

Nous avons établi un tableau de l'évolution des patronymes à partir du mémoire manuscrit de Jacques Galzin (1985) déjà cité, complété pour

4 A. Picheral-Dardier : Paul Rabaut : ses lettres à Antoine Court (1739-1755) Tome 1. 1900, Paris, Grassart, Libraire-Editeur.

5 Henri Bosc : La Guerre des Cévennes (1702-1710), 6 vol. Presses du Languedoc, 1985-1993.

6 Bligny-Bondurant : *Statistiques des opinions religieuses du futur diocèse d'Alais 1688-1689* extrait de *Bulletin historique et philologique* 1910.

7 BSHPF Ms 340 : Etat de la province des Cévennes vers 1773

8 A-L-G Viguier : *Notice sur la Ville d'Anduze et ses environs*, 1^{ère} édition 1823.

Propriétaires et patronymes recensés à Générargues de 1670 à 1811

	Amous	Gypières	Propriétaires	Patronymes
1670	28	49	77	21
1722				34 (+13)
1749-1768				52 (+18)
1811	73	60	133	62 (+10)

1722 par le document intitulé « Etat de ceux qui ont monté la garde de Générargues en janvier 1722 »⁹.

Dans ce tableau, nous avons introduit deux zones géographiques, l'Amous et les Gypières, qui sont les deux vallées constituant la commune de Générargues.

La comparaison du nombre des propriétaires et de leurs patronymes enregistrés dans le compoix de 1670 (soit 77 propriétaires et 21 patronymes), avec le nombre des propriétaires enregistrés dans le cadastre de 1811 (soit 133 propriétaires et 62 patronymes), démontre une très forte immigration extérieure. Ces 56 propriétaires nouveaux sont identifiés parce qu'ils portent tous des patronymes nouveaux par rapport à la vieille souche de Générargues de 1670.

Dans le compoix de 1670, les patronymes suivants apparaissent exclusivement : Astruc, Bastide, Bony, Bourguet, Breton, Bruguerolle, Corbessas, Dupuis, Durant, Fesquet, Gascuel, Gauthier, Gautier, de Générargues, Gibert, Gras, Laporte, Plantier, Raspal, Reboul et Teissier, soit 21 patronymes se répartissant sur 77 propriétaires.

En 1722, les nouveaux patronymes suivants apparaissent : Aigoïn, Boisset, Cabanis, Castanet, Campredon, Laurant, Laurent, Maurin, Massane, Mazel, Pellet, Teissonnière, Théron (13).

Au fil des années 1749 à 1768, les patronymes suivants sont relevés : Beaux, Bourelli, Cazenove, Coutelle, Dhombres, Dutour, Fabre, Hours, Mausant, Noguier, Portal, Savin, Soulier, Valmalette, Valcroze, Viala, Vidal (17).

En 1811 apparaissent 10 nouveaux patronymes : Blanc, Bonifas, Creusint, Erard, Lamououx, Lapiere, Massonnier, Pépin, Verrun et Vieuse.

Entrée dans un cycle long de croissance du produit brut : la période 1749-1768 est caractérisée à Générargues par le fait que la campagne se couvre de mûriers. Les cocons de soie sont vendus aux marchands de Nîmes, les prix bruts du cocon augmentent, excepté certaines périodes de pénurie de la demande. A la fin du XVIII^{ème} siècle, Nîmes, avec ses 50000 habitants, fait partie des cinq plus grandes villes industrielles de France. On retrouve ces données dans un cahier spécial sur la sériciculture (Association pour le développement de la sériciculture en Cévennes, 1978) dont on cite cet extrait page 3 : « Il fallut le terrible hiver de 1709 qui gela les châtaigniers des Cévennes

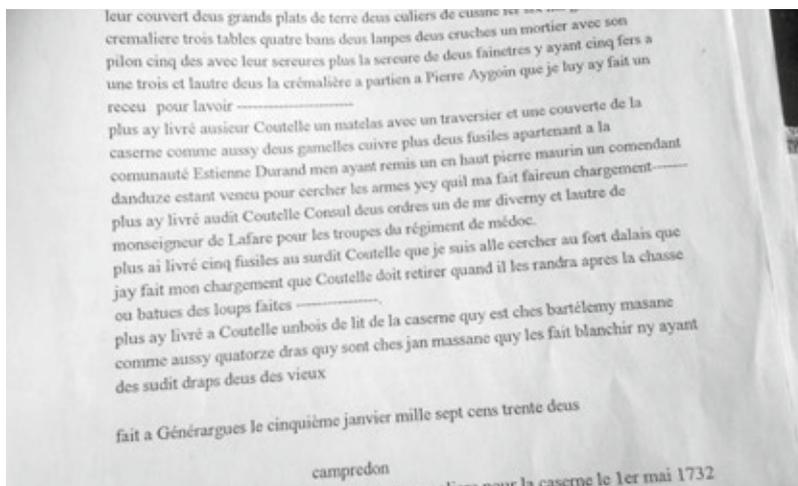
pour stimuler l'élevage cévenol, pour compenser la destruction des châtaigniers, les paysans se tournèrent alors vers l'arbre le plus rapidement productif : le mûrier. L'Etat encouragea cette plantation en faisant donner 5 sols par mûrier planté. De 1753 à 1751, 415000 mûriers sont plantés et les Cévennes deviennent alors le principal centre séricicole français. »

Les familles Campredon et Astruc

Parmi les 135 patronymes recensés dans le registre de 1742, nous retenons deux noms mentionnés plusieurs fois, et apparaissant sous le patronyme Campredon aux pages 8 et 80 d'une part pour un baptême et à la page 73 pour un mariage et sous le patronyme Astruc aux pages 27 et 29.

La famille Campredon

Nous nous intéresserons en premier lieu à ce Pierre Campredon, époux de Marie Amblard, qui habite en 1744 au Mas Noël. Il est le signataire de nombreux actes écrits à l'occasion de prêts de mules et autres fournitures à des régiments stationnés à la caserne de Générargues en 1732 (voir texte ci-dessous). Pierre Campredon n'est pas un propriétaire foncier enregistré au compoix de 1670, il s'agit d'un arrivant extérieur autour de 1722. Il est au service de l'importante filature de soie installée au Mas Noël et qui exporte déjà au début du XVIII^{ème} siècle jusqu'en Angleterre. Il tient les livres de cet établissement, habite le Mas Noël et prête mainforte au consul Coutelle. Pierre Campredon se marie à Générargues, a des enfants et s'établit par la suite au Mas de la Coste en qua-



Estat des fournitures à des troupes stationnées à Générargues en 1732. Cité par Mémoires et Grimoires no 2, 1999.

⁹ Mémoires et Grimoires n° 2, 1999 : Danièle Bertrand : Une grande figure de pasteur : Théophile Almeras et *Estat de ceux qui doivent monter la garde à Générargues en janvier 1722*

lité de propriétaire. Son fils Antoine se marie le 30 avril 1759, devient consul de Générargues, nous le retrouvons dans le registre de 1742, à l'occasion, entre autres, de son mariage en 1759. Cet Antoine Campredon intervient à plusieurs reprises pour corriger des actes et finalement clôt le registre en renvoyant pour la suite à un autre registre inconnu. Il a un fils prénommé Antoine également qui est baptisé le 19 mars 1761. Il s'agit du futur père de Casimir Campredon, maire de Générargues de 1831 à 1848.

Ce que nous apprend cette généalogie Campredon, c'est qu'en moins de 50 ans, une famille non possédante au départ, s'impose petit à petit comme propriétaire en ayant pris appui sur un avantage socio-culturel, et non pas patrimonial. Nous avons là un exemple de mobilité sociale due à l'instruction d'une lignée d'individus.

La famille Astruc

Les Astruc eux s'appuient sur l'acquis foncier et l'héritage depuis le début du XVI^{ème} siècle. Ils sont présents dans le compoix de 1670 dans au moins trois mas différents, mais tous à la Vallée des Gypières. Au mas le Ribas d'abord, avec Jean-Pierre et Pierre Astruc, au mas des Bouviers ensuite et au Mas de Valunès enfin. Nous allons nous



Vue actuelle du Mas le Ribas dans la vallée des Gypières, ayant appartenu très longtemps à la famille Astruc. (Photo Eric Baier)

concentrer sur les familles du Ribas (voir photo). Ce mas dont la toponymie signifie « penchant de coteau » ou « rive escarpée », existait déjà en 1670. En 1722, les Astruc du Ribas doivent mettre une mule à disposition des troupes d'occupation. Ils sont secondés par plusieurs valets, ce qui indique une vaste métairie. L'un des membres de la famille Astruc du Ribas est « canabier »¹⁰, les autres sont plâtriers ou agriculteurs. L'exploitation du gypse est réputée dans la vallée des Gypières qui lui doit son nom.

¹⁰ Canabier : personne qui cultive le chanvre.

Extraits du « registre de 1742 » concernant les familles Campredon et Astruc.

Page 8 Baptême de François Campredon

Le septième janvier 1744, est né un fils de Pierre Campredon et de Marie Amblard du lieu le Mas Noel paroisse de Générargues, diocèse d'Alais. Lequel a été présenté au baptême par François Campredon et Marie Amblard. Il a été baptisé par Bartelemi Claris.

Page 73 no 82

Date : 30 avril 1759

Mariage

Marié : Antoine Campredon fils légitime de Pierre Campredon et de feu Marie Amblard

Mariée : Catherine Durant fille légitime de Jacques Durant et Catherine Beaucrois du Mas de Mazigard Saint Sébastien d'Aigrefeuille

Présents : Jean Campredon, Paul Savin Pierre Fabre et Isaac Beaux

Cité page 27

Je soussigné certifie que le 22 mars 1750

J'ai béni le mariage de Jean Astruc, fils légitime de Pierre Astruc et de Marguerite Gournet habitant

le Mas Le Ribas, paroisse de Générargues, diocèse d'Alais, d'une part, et de Suzanne Astruc, fille aussi légitime de Jean Pierre Astruc et de Françoise Gautier du mas des Bouviers, même paroisse d'autre part.

J'ai béni le mariage selon la forme accoutumée de nos Eglises protestantes en présence de Louis Coulette du lieu de Montsauve, Pierre Bourguet du lieu de Vialat et Antoine Gascuiel du dit lieu de Générargues tous paroisse susdite et Jean Pierre Laporte du mas de Lavemedé paroisse de Saint Sébastien d'Aigrefeuille. Signé Teissier pasteur

Cité page 29

Date 1751

Baptême de Jean-Pierre Astruc du Mas le Ribas Fils légitime de Jean Astruc et de Suzanne Astruc Présenté au baptême par Pierre Astruc son grand père et Françoise Gautier femme de Jean Pierre Astruc sa grand-mère du côté paternelle du Mas le Bouvier.

Présents entre autres : Jean Astruc du Mas de Bouvier et Françoise Bony du Mas de Valunes

Signature : Teissier pasteur

Les octrois d'Alès et le développement de la ville au XIX^e siècle

par les étudiants en paléographie des archives municipales d'Alès : **Caroline Barnouin, Élie Corrado, Cristel Gaubiac, Sylvie Lucas, Marinette Mazoyer et leur professeur Marie-Lucy Dumas***.

Les octrois sont, pour beaucoup, ces petits bâtiments, parfois gracieux, accompagnés de barrières, qui se situaient à l'entrée des villes pour y percevoir une taxe sur les entrées de marchandises. Une survivance de l'ancien régime, rétablie par le Directoire en 1798 et que les gouvernements successifs auront beaucoup de mal à supprimer jusqu'en ...1943, car il s'agit d'un revenu important pour les finances locales. Cela concerne les villes qui ont une population urbaine, dont Alès qui passe de 9 906 hab. en 1821, 18 871 hab. en 1851 à 41 472 hab. en 1926.

Derrière le bâti, toute une organisation, des personnels, des règlements, des listes de produits et des tarifs et leur révision, ainsi que des interrogations sur leur utilité et l'équité de cette taxe.

Pendant tout le XIX^e siècle, la gestion de l'octroi passe d'une gestion à la « ferme » de type ancien régime, à la municipalisation avec personnel communal. Cette évolution n'est pas propre à la ville d'Alès, en revanche, la municipalité communiste de 1926 est l'une des premières en France à supprimer l'octroi « un impôt injuste et impopulaire ».

Les octrois à Alès, lieux et limites

La localisation des octrois évolue en fonction de l'accroissement du tissu urbain. Le plan de 1886, page suivante, dessine la situation jusqu'après 1914. Mais des octrois ont été déplacés à cause des infrastructures ferroviaires : celui du mas de Nègre à la Déroussine, à cause de la construction de la gare d'Alès au Rhône : « la maison de M. Hunebelle, la boulangerie de la Déroussine cédée gratuitement pour y transférer la maison de l'octroi (qui a été) démolie pour y faire une rampe d'accès aux voyageurs » [de la nouvelle gare]. Il en est de même pour le bureau du faubourg d'Auvergne à son entrée, déplacé près du tunnel Pèlerin (du chemin de fer)¹. En 1885, l'octroi de la route

de Bagnols est transféré aux Passes depuis l'ouverture du boulevard Gambetta². Celui du faubourg du Soleil fait l'objet de protestations de la part du voisinage en 1894, pour cause de nuisances sonores.



Octroi de l'entrée du faubourg d'Auvergne, Arch. mun. Alès 5Fi175.



Octroi du pont Vieux, côté ville, Arch. mun. Alès 8 Fi46.

grand Alès (U.G.P.A.) avec le concours des Archives municipales d'Alès.

¹ Arch. mun. Alès, 1864, ID 51.

² Arch. mun. Alès, 1864, ID 51.

*Ces cours sont organisés par l'Université populaire du

Plan d'Ensemble

Échelle de 1: 4000

Signaler
Lignes O indiquent les limites octroyées au nombre de 9
de la B. Lignes B indiquent les limites octroyées au nombre de 7



Plan d'Alès (vers 1886) avec la disposition des octrois, Source : Arch. mun. Alès, IO3, plans.



Octroi et vanne de distribution d'eau de La Tour, en haut du faubourg du Soleil, Arch. mun. Alès 32 Fi05.

En 1815, le rayon de l'octroi comprenait le territoire entier de la commune dont les limites s'étendent au levant jusqu'aux communes de St-Privat, de St-Hilaire, au couchant jusqu'à celle de Cendras, au midi jusqu'à celle de St-Christol et au nord jusqu'à celle de St-Alban³. Les limites seront indiquées par des poteaux placés sur les routes et portant cette inscription « Octroi d'Alais ». En 1875, un territoire plus étroit est délimité par « une ligne tirée de la Verrerie de Rochebelle à la Gla-

³ Saint Alban fait actuellement partie de la commune de Saint-Privat-des-Vieux.

rière sur la route 106, de ce dernier point à la Verrerie du Plan d'Alès près du chemin de fer, de là à la maison du garde de la station Pouget ou Déroutines (route de Nîmes), de ce point au mas Agutte (route d'Anduze), de là au moulin de Chaudebois et de ce dernier point à la verrerie de Rochebelle (point de départ).⁴»

L'évolution de la liste des produits

Les marchandises concernées montrent une évidente évolution de la consommation : en 1816, on taxe principalement les produits suivants : les boissons (alcools, vinaigres), les comestibles (animaux sur pied ou non, charcuteries), les combustibles (bois en fagots, bougies), les fourrages (foins et paille) et les matériaux de construction (glaces, carrelages, chaux...). Sont vite exclus les produits de première nécessité tels que grains, farine, beurre, lait, fruits et légumes. On détaxe en 1870 café, cacao et thé, chocolat, chicorée, sucre et sirops...

Le dernier octroi d'Alès, en 1920, taxe toujours les boissons (vins, limonades, vinaigres), les animaux (bœufs, vaches, moutons, chèvres, porcs), les charcuteries, les poissons de mer, de rivière (frais

⁴ Arch. mun. Alès, ID 53.

De nouveaux octrois ont été créés en fonction de l'accroissement de la population et de l'extension de la ville notamment les trois faubourgs du Soleil, d'Auvergne et de Rochebelle et des nouvelles activités liées au chemin de fer.

Octrois en 1815 ¹	En 1840	En 1886 ²
La route de Nîmes. Au pont Vieux. Au pont du Marché (Rochebelle). Sur la route de Saint-Ambroix. Sur le chemin de Bagnols. Un bureau central pour les objets fabriqués à l'intérieur de la ville (attenant au bâtiment de la Mairie).	Les mêmes, plus deux autres : au faubourg du Soleil côté Anduze et à l'entrée du faubourg de Rochebelle. Dans les années 1870, les octrois sont équipés de ponts à bascule.	Avenue de Nîmes (Mas de Nègre). Au faubourg du Soleil : extrémité du pont côté Anduze avec un pont à bascule; rue Napoléon (angle rue Napoléon –faubourg). Abattoir et marché aux bestiaux (bureau auxiliaire en temps de foire). Pont du Marché : côté faubourg de Rochebelle, rive droite. Un autre à la montée des Lauriers (départementale de Beaucaire à Mende). Avenue d'Auvergne : devant l'hôpital ancien ³ . La gare. Route de Bagnols : chemin vicinal n° 6 d'Alès à Bagnols, quartier dit les Passes. Bureau central de l'octroi aile gauche de la mairie.

¹ Ordonnance royale du 26 mai 1815: les octrois de la ville d'Alès, 2 L 3.

² Arch. mun. Alès, ID 53, 17 fév 1886.

³ La construction de l'octroi a été adjugée à l'entrepreneur Armand, créé en 1857. Ses matériaux servent à construire le nouvel octroi en 1865.

ou marinés), les volailles, les huîtres, les gibiers, les truffes et conserves de volailles, de gibier et de poissons (sardines à l'huile), les beurres, les fromages, les fruits secs, les olives, les châtaignes, la moutarde, le bois à brûler, le charbon de terre et les huiles minérales (pétrole), les fourrages et les matériaux de construction dont la liste s'allonge en fonction de l'évolution des techniques de construction. Des objets divers sont rajoutés : des produits de droguerie (javel), de parfumerie (savons), des vernis, des encaustiques, des goudrons et même ... des confettis !

En revanche quelques produits ne sont jamais taxés : chevaux, mulets, huile d'olive, œufs, farines, lait, cuirs, textiles, laine soie et coton, légumes et fruits frais (sauf fruits exotiques : oranges et citrons) et produits finis comme meubles, chapeau, livres et papeterie.

Quantité	Description	Taxe
1	Boissons et liquides	
	Vin en cassettes (1)	l'hd. 2.00
	Vin en bouteilles	l'hd. 0.50
	Alcool pour centimes dans les cas de vin, chardons et spiritueux liquides et joints à l'eau de vie	l'hd. 35.00
	Bière de toute espèce	hd. 2.00
	Vinaigre	hd. 2.00
	Condiments pour café	hd. 6.00
	Vinaigre de toilette et essai de denteur non alcoolisé	le flm. 0.00
Animaux vivants - Comestibles		
	Bœuf, vachet, bœuf, gendard	hd. 4.00
	veau	hd. 5.00
	Mouton, brebis	hd. 4.50
	Chèvre	hd. 2.50
	Agneau, chevreau	hd. 5.00
	Porc, truie	hd. 4.20
Viande dépecée		
	Bœuf, vachet, gendard	hd. 8.00
	veau	hd. 6.70
	Mouton, brebis	hd. 3.00
	Chèvre	hd. 3.00

Une page de Favand sur les octrois

Les octrois, une taxe controversée

L'inégalité de la taxation

Malgré l'impact des deux inflations consécutives à la guerre franco-prussienne de 1870-71, puis à la Grande Guerre de 1914-18 qui accroissent le tarif en terme absolu, les augmentations du tarif entre 1855 et 1920 sont limitées dans presque tous les cas et en conséquence la taxation a diminué en

valeur absolue, sauf pour trois produits : le porc (sur pied) qui a connu un accroissement de 220%, les volailles mortes : 233 % et les poissons 140 %.

L'examen du tarif, à quelque époque que ce soit, montre aussi que les comestibles sont plus taxés que les matériaux de construction, les fourrages et le bois. Les comestibles et les boissons sont les produits les plus achetés et rapportent ainsi le plus. Quelques tarifs ont subi des variations non négligeables : la taxe sur le vin en 1869 passe de 0,60 F à l'hl à 1,20 F, malgré la désapprobation du préfet. Il s'agit pour la municipalité de financer les mesures de défense nationale. Cette taxe a rapporté 18 953 F en 1869⁵, ce qui nous donne une vente de vin de 15 794 hl (1 579 416 l) pour 20 000 habitants, soit une consommation de 78,9 litres par personne par an.⁶

Les dispensés

Sont dispensés de taxation : les sardines en boîtes (1849) les harengs et les morues salées (1867) considérés comme l'aliment des pauvres, moins chers que la viande. D'autres sont exemptés grâce à l'influence de leurs syndicats : les bois de charronnage (pour faire des roues de charrettes, 1865, l'écorce de chênes verts pour la tannerie, 1875 et les brasseurs locaux, 1871⁷ ou simplement la mesure pour le vin (1863) accordé par le conseil « par mesure hygiénique à l'époque des chaleurs », aux militaires en garnison. La mesure en faveur des bois de charronnage suscite la plainte des menuisiers et des ébénistes et du conseil municipal qui estime une diminution de gain de 5 à 6000 F.

La compagnie des mines et des forges d'Alès, la compagnie P.L.M. sont « abonnés » pour 3 000 F par an depuis 1830, pour éviter que la limite de l'octroi englobe leurs implantations industrielles. Malgré une tentative de renégociation par la commune, sous la IIIe République, ce forfait reste identique jusqu'en 1927. En revanche, le directeur de l'usine à gaz proteste contre la taxation des boues de charbon en 1879, sans obtenir satisfaction.⁸

5 Arch. mun. ID 53, 15 novembre 1870.

6 En 1934, la production de vin du village d'Aujac se monte à 85 000 l, ce qui rapporté à la population donnerait une consommation de 230 l par habitant. Dumas, M.-L., *Aujac entre route et Cèze*, 2008, p. 69.

7 On peut aussi calculer la quantité de bière consommée localement : en 1871 la taxe sur la bière locale passe à 12 F par hl ce qui donne $7\ 260\ \text{F} / 12 = 605\ \text{hl}$, soit 60 500 litres de bière par an pour 20 000 hab. = 3 litres par personne. En 1864, il y a 63 bistrots à Alès.

8 Rapport de Jules Cazot au Conseil général, sur l'octroi d'Alais, 25 avril 1879. Consultable sur Gallica BnF.

				Salaire moyen journalier d'un mineur en 1899 : 4,38 F. (4)	Salaire moyen journalier d'un mineur en 1920 : 20,33 F. (4)
Boissons et liquides	Objets assujettis aux droits	Mesures et poids	Décret du 29/08/1855 (1)	Décret du 12/12/1899 (2)	Décret du 31/12/1920 (3)
			Francs	Francs	Francs
	Boissons et liquides mis en bouteilles	Le litre	0,006	0,20	0,20
	Vinaigre ordinaire	"		0,03	0,20
	Vinaigre de toilette	"		0,06	0,63
	Limonade	"	0,065	0,06	0,08
Les comestibles	Animaux vivants				
	Bœufs, vaches et génisses	Le kilo	0,04	0,04	0,09 +125 %
	Veaux	"	0,09	0,05	0,11 +120 %
	Moutons, brebis	"	0,04	0,045	0,11 +144 %
	Chèvres	"	0,04	0,015	0,12 +700 %
	Porcs	"	0,05	0,045	0,145 +222 %
	Viandes dépecées	"			
	Bœufs, vaches et génisses	"	0,08	0,08	0,18 +125 %
	Veaux	"	0,2	0,067	0,22 +228 %
	Charcuterie	"	0,15	0,09	0,14 +55.5 %
	Poissons d'eau douce et de mer	"	0,047	0,10	0,24 + 140 %
	Volailles mortes	"	0,093	0,15	0,50 + 233 %
	Gibiers	"	0,093		
Lièvres	par tête	0,28	0,50 +78,5 %		
Bécasses	par tête	0,28	0,8 +186 %		
Truffes	le kilo	0,47	0,75 + 60 %	0,40 - 46 %	
Beurres, fromages de toute espèce	"		0,10	0,20 + 100 %	
Fruits secs, olives, champignons	"		0,10	0,25	
Foins et fourrages de toute espèce	"	0,002	0,005	0,01 + 100%	
Avoine	"	0,005	0,012	0,02	
Bois à brûler	"	0,002	0,0025	0,004	
Plâtre	"	0,004		0,0125	
Chaux	"	0,0015		0,008	

(1) *Recueil administratif de la ville d'Alais* 1858 (366 pages).

(2) *Tarif de l'Octroi*, document manuscrit des recherches de Jean Favand (8 pages).

(3) *Guide AMPA Annuaire d'Alès* 1922 (745 pages).

(4) *Mineurs des Cévennes* de Fabrice Sugier (tome II, 1994, 453 pages).

Les discussions au sein du conseil municipal alésien

Au sein du conseil municipal, il faut attendre la chute de l'Empire (1871) pour que Dominique Veigalier⁹, Jules Duclaux-Monteils¹⁰, Paul de Lachadenède¹¹ posent la question de l'injustice géographique de ce tarif : « les droits d'octroi sont injustes et intolérables en ce qu'ils frappent la partie agricole de la banlieue de la commune d'Alais », une commission est chargée d'étudier la restriction des limites de l'octroi. Elle tiendra séances jusqu'en 1875 année où est établi, par Dominique Veigalier, un territoire plus restreint d'application de l'octroi.

La deuxième discussion porte sur la possibilité de manipuler les tarifs de l'octroi en fonction des besoins de la ville. Les tarifs sont en général fixés avec l'agrément du préfet, assisté de ses conseillers départementaux. En 1871 pour faire face au remboursement de l'emprunt de 100 000 F pour la défense nationale, la commune décide de doubler la taxe du vin (0,60 à 1,20 F par hl), et ajouter un décime (un dixième en sus) sur tous les autres articles, sauf la viande, « le décime sur les taxes d'octroi n'a rien d'excessif car le tarif d'Alais est au-dessous de celui de bien d'autres villes, notamment Nîmes »¹². Le conseil propose en outre d'inclure dans la taxation des produits tels que les boues de charbon, le vinaigre ordinaire, le suif, les bougies, les papiers peints et les marbres¹³. Ce à quoi le Conseil général répond que « c'est aux centimes additionnels extraordinaires que la commune doit recourir pour équilibrer son budget et ne pas mettre de nouveaux tarifs dans l'octroi »¹⁴. Le conseil municipal avait opposé un recours devant le ministre de l'Intérieur, le 16 février 1872, qui l'avait renvoyé au Conseil général.

En 1879, le conseil municipal augmente les droits sur les alcools pour compenser la diminution

⁹ Expert-géomètre, conseiller municipal sous l'Empire. Il est aussi collecteur du bureau d'octroi de la rue Saint-Vincent pour neuf ans. Une rue et une école portent son nom à Alès. Il a donné à la ville des terrains pour la construction de l'hôpital et la rue de la Bienfaisance.

¹⁰ Étienne Auguste Jules Duclaux-Monteils a été maire d'Alès du 3 mars au 13 septembre 1848, du 14 juin 1855 à 1865, puis de 1874 à 1878. Notaire, fils de verrier, c'est un catholique républicain.

¹¹ Lachadenède est président du comice agricole de l'arrondissement d'Alès en 1865, et maire de Servas.

¹² Arch. mun., ID 53, 20 octobre 1870.

¹³ Idem, 6 septembre 1871

¹⁴ Idem, 9 août 1872.



Octrois de l'entrée du faubourg d'Auvergne, Arch. mun. Alès, 2 5Fi-175.

sur les vins, impose le charbon jusqu'alors non taxé et diminue le tarif sur les briques réfractaires afin d'ouvrir le marché local.

Les octrois, une taxe municipalisée

Sous l'ancien régime, les impôts ou taxes faisaient tous l'objet d'une adjudication au « moins disant » pour leur collecte. Suivant cette coutume, l'octroi était affermé. En 1848, le fermier de l'octroi paye 26 000 F son bail, somme difficile à faire encaisser malgré des poursuites judiciaires¹⁵. La ville a même du mal à trouver en « adjudication de la folle enchère » un autre fermier pour 1849, aussi le conseil décide de prendre l'octroi en régie, à partir de 1850, pour un an. Il revient à la formule du fermier en 1851, avec des contestations du dernier, Camille Lombard, qui s'estime floué par la diminution de certains tarifs et par l'évaluation du matériel des octrois (bascules)¹⁶.

Enfin en 1853, avec le concours de l'administration des Contributions indirectes, la collecte de l'octroi est en régie municipale. Le nombre des salariés de l'octroi n'est pas donné dans les délibérations, on peut penser à une personne responsable par octroi y vivant toute l'année, puisque en 1875 le conseil estime que le bureau de l'octroi « puisse être habitable pour un receveur marié »¹⁷. Les bâtiments d'octroi sont loués à bail (250 F par an) au receveur qui y loge, tel le sieur Arnassan à celui de

¹⁵ Procès contre le sieur Étienne Alteirac de Méjannes-Les-Alès, adjudicataire pour 118 000 F annuels, qu'il n'a pas payé à la ville. Délibérations, Arch. mun. ID 50, 6 mars 1850. Le conseil concède que la révolution de 1848 a pu lui causer un préjudice.

¹⁶ Arch. mun. ID 50, 11 mai 1851.

¹⁷ Arch. mun. ID 53, du 10 mai.

Années	Revenus de l'octroi en F	Commentaire	Frais de régie	en % des recettes municipales
1809	35 327			
1819	67 148			
1829	69 761			
1839	139 245			
1844	137 597			
1849 prévu	78 000			
1853 prévu	100 000			
1859 (prév.)	197 000		24 500 F. dont 21 100 pour le personnel	
1869	182 573	La part par habitant se monte à 9,18 F.	26 000 (14% du produit brut)	63 % de la recette totale
1879	203 000		27 500	293 320 69%
1889	213 000		34 000	

Rochebelle, ou Frédéric Bernard dans celui de la route de Bagnols (1885). Un secours d'un mois de traitement de son mari est accordé à la veuve du préposé en chef de l'octroi en 1859.

En 1875, en vue de l'amélioration des revenus des personnels de l'octroi est votée une prime de rendement par « une remise de 10 % au-delà d'un minimum déterminé à 190 000 F de revenus de l'octroi ». À cette date, le chef de la régie des places et du marché à bestiaux touche 1 800 F par an, le chef en second 1 000 F, le commissaire de police catégorie 3 touche 2 400 F. Les fraudes se développent, l'octroi de la Royale est fermé pour « rendement insuffisant », un emploi de contrôleur surveille le personnel en 1877.

L'octroi dans la fiscalité alésienne

Les aléas de la collecte

Outre les fraudes et la « contrebande », la collecte de l'octroi est soumise aux aléas de l'économie : l'année 1848 a été désastreuse pour le dernier fermier : « un événement politique vint tout à coup paralyser la commune, les ateliers se ferment, les numéraires se restreignent, la population

ouvrière disparaît de la ville et alors les recettes de l'octroi sont loin d'être en rapport », écrit-il au Conseil en septembre 1850.

Le Conseil lui-même écrit que « les fléaux agricoles ont réduit de plus de 30 000 F. les produits de son octroi et tari la principale source de sa prospérité, en faisant disparaître presque entièrement de notre ville les filatures et les moulinsages de soie », 29 septembre 1881. Il s'agit de la maladie de la pébrine qui a décimé les magnaneries de l'arrière-pays.

Les revenus de l'octroi comptent pour une part considérable dans les recettes de la municipalité. Malgré la difficulté de faire un tableau, avec les délibérations municipales qui votent le budget prévisionnel, mais donnent rarement le budget réalisé, nous pouvons constater que la taxe d'octroi occupe entre 60 et 75 % des recettes, avec une nette tendance à la diminution à compter des années 1880. On mesure combien cette taxe a été nécessaire au développement de la ville, en l'absence de toute autre subvention.

C'est précisément dans les années 1850 à 1880 que la ville d'Alès se développe, trace de nouvelles rues, construit le tribunal, des écoles, le lycée, poursuit l'endiguement du Gardon, améliore l'hygiène avec les égouts et l'arrivée de l'eau potable, et embellit la ville au moyen de plantation d'arbres, de trottoirs et de fontaines.

Les travaux financés par les revenus de l'octroi

1860 : réparation de la cathédrale
1862 : construction du temple protestant
1862 : construction de l'église de Rochebelle
1863 : construction de la Halle de l'Abbaye

Années 1880 : adduction d'eau potable, travaux de défense contre le Gardon, construction d'établissements scolaires.

1882 : construction du lycée, constructions de lavoirs, alignement de la rue Jules Cazot.

Tableau des revenus de l'octroi

(tableau constitué des éléments relevés sur les délibérations municipales, avec plus souvent le prévisionnel que le réalisé et des blancs pour certaines époques).

(voir tableau page précédente)

Dans sa séance du 16 janvier 1877¹⁸, le conseil examine le rapport entre les recettes totales et celles de l'octroi :

¹⁸ Arch. mun. ID 54.

Recettes moyennes de 1867, 1868, 1869,¹⁹ 1872, 1873 : 353 763,02 F, dont part moyenne de l'octroi : 183 755, soit 51,9 % des recettes.

Pour la période 1874 à 1876, il montre une nette augmentation moyenne des recettes de l'octroi : 216 000 par an.

On constate donc une élévation régulière du montant des revenus de l'octroi avec deux inflexions liées à la crise de 1848 et à celle des vers à soie, dans les années 1880. Cet accroissement est dû à l'accroissement de la population alsésienne, compte tenu de l'absence d'inflation avant 1914.

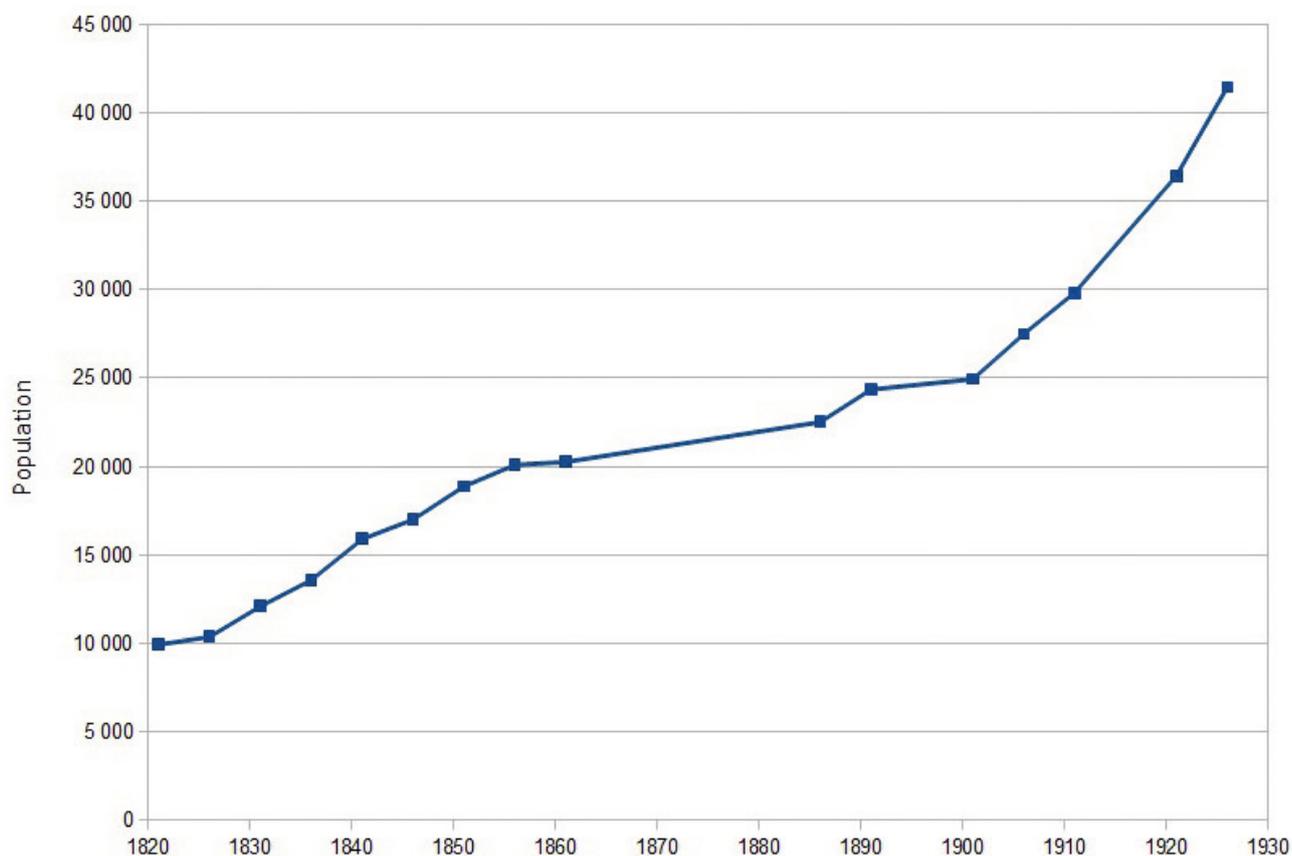
La fin de l'octroi, 1926

Le 23 octobre 1925 le conseil municipal vote la suppression de l'octroi. Fernand Valat²⁰, instituteur,

¹⁹ Les recettes de la période de la guerre ne sont pas prises en compte..

²⁰ Fernand Valat (1896-1944) maire d'Alès de 1925 à 1935, révoqué pour détournement de biens municipaux, conseiller général, puis député en 1936, quitte le P.C.F. en 1939 et adhère au parti Parti populaire français de Doriot et soutient la collaboration. Exécuté le 25 août 1944 à St-

Évolution de la population d'Alès





Octroi du faubourg du Soleil.

dirige le premier conseil municipal communiste d'Alès qui explique ainsi sa décision : « l'octroi tel qu'il fonctionne encore de nos jours est un mode de recouvrement d'impôt condamné depuis longtemps déjà. La taxation aux barrières après interpellation et visite des agents est un système à perception vieilli, puisqu'il est encore régi par la loi de 1816, il doit donc disparaître pour faire place à un impôt moins vexatoire et moins impopulaire [...] Nous ne dissimulons pas que nous entreprenons là une lourde tâche car il ne s'agit pas seulement de supprimer l'octroi antidémocratique par excellence mais il faut donner au budget municipal la possibilité de faire face aux dépenses ... »²¹ Il s'agit de revenus de 892 000 F., avec pour première conséquence le licenciement du personnel de l'octroi ou bien son intégration dans un autre service.

Les ressources de remplacement sont énumérées : taxe sur la valeur locative de la propriété bâtie, taxe sur les revenus de la propriété non bâtie, patente, taxe sur la valeur locative des locaux, chantiers et emplacements possédés ou occupés par les compagnies des mines pour les besoins de leur exploitation, taxe sur les chevaux, les juments, les mulets et les mules, et taxe sur les pianos, orgues, harmonium et billards. Ce projet de création de ressources permanentes est adopté seulement par 18 voix et 10 abstentions, et approuvé par la sous-préfecture.

Sébastien-d'Aigrefeuille par le maquis.

21 Arch. mun. Alès ID 78.

Sources :

Délibérations municipales d'Alès, de 1848 à 1889, cotes ID 50 à 58 et ID 78 (1925-26).

Pour une recherche des sources et de la bibliographie dans les archives municipales d'Alès, voir le site : www.alescevennes.fr ; cliquez sur l'onglet Culture (en haut) puis dans l'onglet archives municipales ; puis chapitre : prendre « recherche simple », cela balaie toutes les rubriques. Mettre un mot, par exemple « octroi », qui donne toutes les occurrences.

Bibliographie

Blancher Gaston, *Du remplacement des droits d'octroi et des difficultés particulières à la ville d'Alès*, Montpellier, 1937, 188 p.

Turquin P., *Petit manuel pratique des octrois*, éditeur P. Oubin, Poitiers, 1909, 381 p.

Guide AMPA, Alès, année 1922 (agence méridionale de publicité et d'affichage).

Recueil administratif de la ville d'Alais, Martin éditeur, 1858, 362 p. Octrois : tarif et règlement p. 255. Consultable sur Google livres.

Duclaux-Monteil, *Recherches historiques sur la ville d'Alais sous les auspices de la Municipalité*, 1860 (666 pages).

La visite du site de Mirabel, commune de Pompignan (Gard)

par Vivien Vassal et Nicolas Faucherre

La visite du site de Mirabel (Pompignan, Gard), le samedi 26 avril 2014, a donné lieu à de multiples échanges ayant permis d'affiner les connaissances générales quant à la mise en place, la chronologie et la fonction possible de cet ensemble fortifié inédit. Ce compte-rendu tend donc davantage à synthétiser les différentes observations, contradictions et points de convergence qui ont pu être soumis à débat lors de cette visite, dans l'attente d'une étude approfondie (fouille, relevé, documentation) de ce site essentiel¹. Les lectures interprétatives réalisées sur place ont bénéficié des regards croisés de plusieurs participants², eu égard à leurs horizons disciplinaires variés et à leurs approches sensibles, mêlant à la fois les données de terrains aux connaissances plus générales, relatives à l'architecture, à l'urbanisme et à l'histoire à l'échelle régionale, et plus précisément à l'échelle du Languedoc médiéval. Parmi les interrogations majeures suscitées par le site et partagées par tous les participants figure en premier lieu la question de l'époque de construction, d'usage et d'abandon de ce site, qui semble avoir connu une vie active très courte dans le Moyen Âge avant d'être remplacé tardivement par l'actuel château Renaissance posé à son pied.



Mirabel et son environnement

¹ Un article est en préparation à ce sujet.

² Les principaux allocuteurs de ces échanges furent Michel Dupin, Jean-Bernard Elzière, Nicolas Faucherre, Michel Wienin, et Vivien Vassal.

La montagne Saint-Jean (402 m), qui ferme au sud le bassin d'effondrement de la haute vallée du Vidourle entre Saint-Hippolyte et Sauve, est encadrée de part et d'autre par la chapelle Saint-Jean et par le site castral de Mirabel. Enveloppant l'extrémité de la croupe orientale de la montagne, le site est constitué de trois entités étroitement imbriquées, phasées par les harpes* d'attente entre elles :

- barrant l'éperon, le mur bouclier (*schildmauer*) de 18 m de long (axe nord/sud) pour une épaisseur oscillant entre 1,80 à 1,90 m, de facture soignée (moyen appareil régulier, bossages épars, mortier de chaux), percé d'archères courtes, est le premier élément construit. Les harpes* d'attente sur son revers indiquent qu'il était d'emblée prévu pour recevoir murs latéraux et bâtiments construits plus sommairement. S'y adosse, au point le plus haut, une salle à tour désignant le château proprement dit.



Le mur bouclier

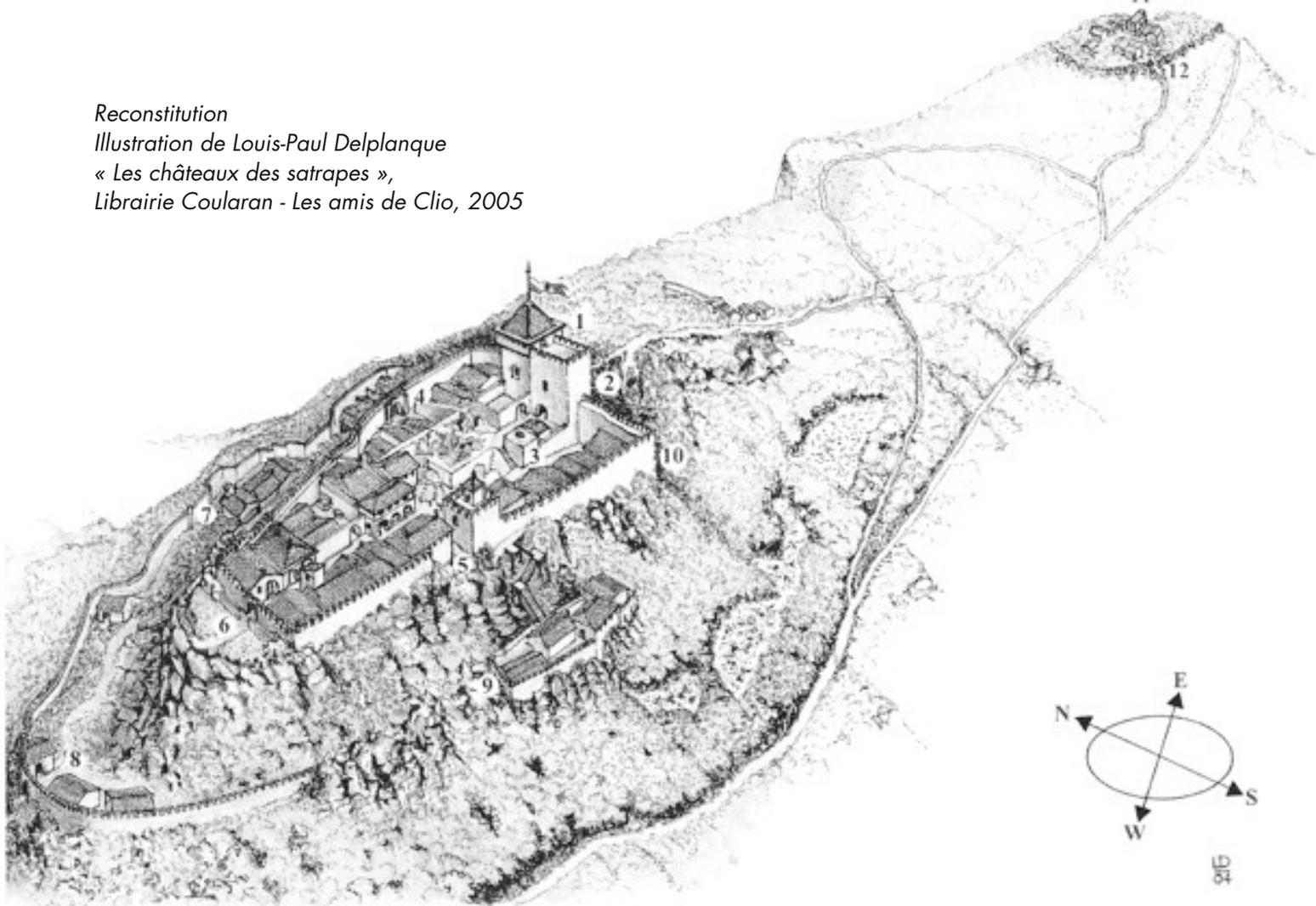
- au-delà se développe une muraille épousant la rupture de pente, percée de deux portes, contre laquelle s'adosse une vingtaine de maisons régulières ouvrant sur une rue centrale s'évasant en placette en contrebas de la citerne contrôlée par le château. L'emploi d'un appareil allongé, l'utilisation d'un mortier maigre (fluage* systématique des joints), les nombreuses assises de panneresses*, la systématisation des linteaux hauts, confèrent à l'ensemble une grande homo-

Reconstitution

Illustration de Louis-Paul Delplanque

« Les châteaux des satrapes »,

Librairie Coularan - Les amis de Clio, 2005



généité technique, signe d'une construction d'un seul jet répondant à un programme homogène laissé parfois en attente. Dans chaque maison, les jours en archère étroits au rez-de-chaussée, les niches et placards systématiques, le ressaut dans le mur pour porter le plancher d'étage, la distribution de cet étage par une galerie contenant l'accès sur rue, tout accuse la logeabilité quasi urbaine du programme d'ensemble, dont on a réalisé d'abord le mur d'enveloppe, puis les

façades sur rue en continu, avant de pratiquer les refends.

- un « barri »* se développe en enveloppement sous cette première ceinture fortifiée. Resté probablement ouvert, il semble résulter d'une extension non planifiée, car aucun des symptômes observés dans l'enceinte haute ne s'y vérifie. La mise en place des différentes constructions apparaît au demeurant réduite dans le temps et concentrée sur quelques décennies.



Les visiteurs sur le site.



Mirabel vu du ciel.

Datation et maîtrise d'ouvrage

Le site apparaît manifestement antérieur aux principes de défense active de l'architecture royale capétienne, diffusés en Languedoc après la crise albigeoise dans le second tiers du XIII^e siècle. Les caractères « archaïsants » de l'ensemble sont à cet égard marqués par le mur bouclier de tradition impériale germanique et par l'absence de flanquement pour les portes et pour la muraille. À contrario, la présence d'ouvertures de tirs pour l'arc et/ou l'arbalète ménagées dans le mur bouclier, inconnues en Languedoc avant les années 1200, accuse une datation dans le début du XIII^e siècle. Les observations archéologiques tendent donc à cerner la construction ex nihilo du site, en une seule phase de chantier, dans la première moitié du XIII^e siècle. L'homogénéité des modes constructifs ne fournit pas de datation exacte mais permet de préciser que l'occupation semble avoir été courte, voire que l'ensemble a été abandonné avant achèvement.

La seule certitude concerne la maîtrise d'œuvre du chantier. Non seulement le site semble avoir été globalement réalisé par des équipes homogènes et dans un temps très court, mais la qualité et la technologie de mise en œuvre du chantier sont exceptionnelles pour une construction civile, à l'aune de ce qu'on connaît dans le Languedoc oriental. La qualité des équipes est donc — au même titre que la rapidité d'exécution soulignée par la concomitance des marqueurs typo-stylistiques — le signe d'une maîtrise d'ouvrage puissante disposant de gros moyens sur un temps court.

Programme et durée de vie

La première évidence concerne les cellules qui se juxtaposent dans l'enceinte et qui sont sans équivoque des maisons. On retrouve bien à cet égard quelques spécificités des castra languedociens : le perchement*, la présence d'un édifice castral, la concentration de l'habitat, la fortification de tout ou partie de l'ensemble. Mais il n'y a ici rien de spontané, contrairement à l'*incastellamento* languedocien en général, où l'habitat évolue dans un lent processus de développement. Mirabel, en raison précisément de sa faible durée de vie, combine à la fois une opération concertée et une agglomération de type castral ne répondant à aucune typologie connue en Languedoc oriental. Le village

répond à un programme unique, à l'image des bastides, mais n'en revêt pas la forme. C'est la principale dissonance qui donne toute sa spécificité à Mirabel : c'est un regroupement planifié qui prend l'allure d'un village castral sans en partager la morphogenèse progressive.

Comment définir dans ces conditions le site de Mirabel, habitat castral à durée de vie limitée, sans structure collective à vocation utilitaire, sans équipement culturel ? Ce second constat est à nuancer, puisqu'un édifice religieux existe déjà sur la montagne à un kilomètre à l'est : la chapelle Saint-Jean (fin XII^e siècle ?)³. Par ailleurs, il faut sans doute considérer ces maisons comme des espaces polyfonctionnels avec cellier et résidence au moins. Le problème d'interprétation tient au caractère répétitif, quasi modulaire, des maisons juxtaposées, comme s'il s'agissait de casernement préétablis⁴. Cet encellulement n'aurait eu comme seul but que de servir d'habitat-refuge ? La qualité et l'importance du programme suggèrent alors un habitat-refuge à l'échelle d'une vaste seigneurie. La genèse du site répond-elle à une entreprise de regroupement de la population et des activités économiques ayant rapidement avorté, ou à un but sécuritaire temporaire ? Le projet initial avait-il pour but de pérenniser l'habitat⁵ ? Le soin apporté à l'exécution contredit au demeurant l'idée que les maisons ne devaient être occupées que temporairement.

3 Il ne s'agit certes pas d'une église paroissiale ni d'une chapelle castrale, mais il ne faut pas négliger pour autant cet équipement, qui a pu rentrer en ligne de compte parmi les choix d'implantation du site. L'église paroissiale Saint-Saturnin du Val de Pompignan, connue dès le XI^e siècle est quant à elle située à moins de 2 km, plein ouest, mais dans la plaine.

4 La notion de casernement peut ici paraître un néologisme inapproprié, mais jusqu'à présent aucune autre meilleure suggestion n'a pu être faite quant à l'idée générale qui se dégage de cet habitat. Quand bien même le terme employé ici peut paraître trop moderne, il permet de donner une idée générale et évoque une fonction qui n'a d'ailleurs peut-être jamais été celle du site, ce que le développement qui suit tend bien à montrer.

5 La faiblesse des éléments de stockage de l'eau (une seule citerne a priori liée à la partie castrale du site), paraît en totale contradiction avec cette notion de refuge. Comment, en effet, ne pas avoir prévu plus de réserves d'eau potable si le but de la fortification était de subvenir à une population devant résider en autarcie et résister plus ou moins longtemps sur place ? Au contraire, si le site a bien été conçu dans le but d'accueillir une population permanente mais libre de ces mouvements, cette faiblesse a pu être palliée par l'accès aux points d'eau extérieurs.



L'éclairage du contexte historique

Les données historiques peuvent-elles permettre une meilleure connaissance du site ?

Les textes disponibles restent peu nombreux et n'apportent presque aucune information directe sur le site. Une nouvelle lecture a cependant été proposée par Jean-Bernard Elzière à la fois à partir des informations lacunaires se rapportant à la localité de Pompignan, mais en y intégrant une approche plus générale, à l'échelle du domaine des seigneurs de Sauve et en s'intéressant plus globalement à l'histoire du Languedoc oriental au début du XIII^e siècle.

Pompignan est d'abord connu comme paroisse, citée dès la seconde moitié du XI^e siècle. Le prieuré de Saint-Saturnin dépendait de l'abbaye de Saint-Pierre de Sauve. La documentation du XIII^e siècle relative aux patrimoines des religieux à Pompignan ne fait jamais référence à Mirabel. On peut inférer de cette absence le fait qu'il s'agit des textes spécifiques au prieuré, mais il paraît curieux, qu'un site aussi important n'apparaisse jamais, au moins

de manière indirecte. Il est vrai que le contexte primitif de cette paroisse est celui d'un habitat dispersé (manses), le regroupement fortifié de Mirabel n'étant signalé qu'en 1293 dans une liste de *castra* dépendant de la baronnie de Sauve, à une époque où le site semble déserté⁶. Tout laisse à penser que la population n'a plus aucun rapport avec Mirabel, au moins à partir du milieu du XIII^e siècle (premiers documents conservés) et que l'impact de la fortification sur le peuplement n'a déjà plus ou n'a simplement jamais eu cours. Sur le plan seigneurial, la plaine de Pompignan, Mirabel y compris, devait

⁶ Germer-Durand donne l'année de 1237 comme première mention du *castrum* (Eugène Germer-Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, p. 137), avec cependant une référence erronée qui sera reprise à sa suite. Le Cartulaire du monastère Saint-Sauveur de la Font à Nîmes ne semble pourtant avoir jamais existé (voir à ce sujet Alain Venturini, « Les cartulaires des anciens évêchés d'Uzès et de Nîmes », dans *Les Cartulaires méridionaux*, actes du colloque organisé à Béziers les 20 et 21 septembre 2002, Paris 2006, p. 21-31 et surtout p. 27, note 36). Si la date s'avérait exacte, ce qui reste à prouver, elle présenterait l'intérêt de conforter l'idée d'une construction effectuée au cours du premier tiers du XIII^e siècle

toute entière dépendre de la seigneurie de Sauve, tenue par les seigneurs de Sauve, et ce jusqu'en 1243, puis par le roi de France (alors représenté par le sénéchal de Beaucaire et son viguier de Sommières), et enfin après 1293, par l'évêque de Maguelone suite à l'échange de Montpelliéret (partie épiscopale de la ville de Montpellier) contre la baronnie de Sauve. Une famille de Mirabel se repère dans le contexte local à partir du début du XIII^e siècle, dont les membres paraissent avoir migré dans les localités voisines (Anduze et Sauve). Le premier individu identifié est un certain Hugues de Mirabel, chevalier (vers 1180 - après 1226). Il accompagne Pierre Bermond VII, seigneur de Sauve en mai 1226, lors de sa soumission au roi de France, Louis VIII, à Avignon. Cette famille de Mirabel attestée au XIII^e siècle, n'est cependant jamais citée dans le contexte local. Le repli apparent vers des centres de peuplement actifs et centralisateurs (Anduze et Sauve) est peut-être déjà initié au milieu du XIII^e siècle, via les liens qui paraissent unir les Mirabel aux seigneurs de Sauve. Ces mêmes liens peuvent expliquer la carence documentaire concernant le site. Les rapports féodaux-vassaliques en vigueur dans cette région, l'effervescence guerrière qui anime le Languedoc du début du XIII^e siècle (Croisade contre les Albigeois) sont en effet autant d'éléments à prendre en compte. Parmi les fidèles de Raimond VI, comte de Toulouse, figure Pierre Bermond VI († 1215), seigneur de Sauve, Anduze, etc., époux de Constance. Après 1215, Pierre Bermond VII de Sauve (1203-1254) succède à son père. Il est petit-fils de Raymond VI de Toulouse et neveu de Raymond VII de Toulouse, aux côtés de qui il combattra lors du siège de Beaucaire (1216). Les événements liés à l'histoire de cette famille d'Anduze paraissent déterminants pour situer l'émergence probable du site de Mirabel.

Il paraît en effet possible de replacer l'émergence de Mirabel dans le contexte historique de la première moitié du XIII^e siècle et en relation avec le devenir des seigneurs de Sauve. Certains textes relatent, par ailleurs, l'effervescence constructive qui agite les communautés à la veille de la croisade contre les Albigeois, et nous montrent que les événements qui vont avoir lieu à partir de 1209, s'ils n'avaient pas été totalement envisagés dans leur complexité par les méridionaux, n'étaient pas éloignés de leurs préoccupations (anticipation d'une guerre imminente ou d'une reprise de vieux conflits). Il n'est donc pas improbable que le projet d'un village fortifié ait germé dès les premières années du XIII^e siècle. Une date possible est peut-être à rechercher autour de 1216-1219, période qui voit à la fois un retournement de situation favo-

rable au camp toulousain et une bonne situation financière pour les seigneurs de Sauve.

En guise de conclusion provisoire

L'entreprise de l'agglomération de Mirabel semble s'inscrire à la fois dans un mouvement tardif de « perchement » (cadre général du peuplement en Languedoc) et dans une optique défensive généralisée par le contexte politique. L'objectif semble avoir largement dépassé le cadre d'une simple forteresse ou habitat refuge⁷, mais quel que fut ce but, il n'a plus cours dès lors que le contexte qui a présidé à son émergence est achevé. En effet, Mirabel recèle matériellement les signes d'une interruption d'un processus d'encellulement planifié. Cet arrêt peut facilement être mis en relation avec la mise au pas de Pierre Bermond VII en 1243. La punition pour « forfaiture » est clairement explicitée par l'interdiction de construire de nouvelles fortifications (cf. le site de Paulhan en aval d'Anduze, barrant le Gardon face à Tornac, qui présente un mur-bouclier à archères identique), ce qui sous-tend qu'au cours des années où le seigneur de Sauve avait suivi le camp toulousain et manifesté sa propre opposition au pouvoir royal, celui-ci ne s'était pas gêné pour fortifier ses possessions. Si l'on prend en compte un premier chantier initié vers 1205-1209 ou vers 1216-1219, ainsi qu'une période de construction entrecoupée de quelques phases d'inactivités (problèmes liés aux guerres et aux financements), un étalement sur une vingtaine d'années paraît suffisant pour ériger l'ensemble des structures visibles. On peut donc parfaitement considérer le seuil des années 1240 comme un *terminus ante quem* probable. Or une fois ce projet plus ou moins achevé, l'éviction brutale et définitive de ses initiateurs⁸, rend caduque son utilité.

Les observations de terrain tendent également à prouver un usage resserré dans le temps ou

⁷ On peut en revanche occasionnellement parler de cette notion pour les châteaux proches de Roquefourcade (à 7 km au nord nord-ouest) et de la Roquette (à 7,5 km au nord nord-est), ou du castrum de Claret, petite fortification (cap barré), qui préfigure en quelques sorte le futur chantier de Mirabel (extension du modèle, habitat conçu sur la base d'une forteresse déjà existante).

⁸ Non seulement Pierre Bermond VII est exilé dans la baronnie d'Hierle, mais il faudra attendre la fin du XIII^e siècle pour retrouver des Mirabel dans le secteur de Sauve, absence assez troublante au sein d'une documentation pourtant abondante.

aucun usage prolongé. Il ne faut pas pour autant inférer de cette absence d'exploitation, une raison d'être ponctuelle (notion d'habitat refuge). Les agglomérations proprement castrales du secteur sont plutôt rares (Durfort est à plus de 13 km au nord-est), l'habitat y est naturellement dispersé. Le cas du castrum voisin de Montoulieu (à un peu plus de 8 km au nord-ouest), montre que la greffe du modèle du castrum de plaine prend difficilement dans ce territoire de piedmont cévenol⁹. Mirabel s'inscrit dans un mouvement tardif et coercitif de « perchement » de la population qui s'avère être un échec.

Vocabulaire :

Harpe (ici harpes d'attente) : Une harpe stricto sensu désigne dans un mur les pierres qui sont disposées en alternance pour former une chaîne verticale (chevauchement d'éléments longs et courts). La harpe d'attente est une maçonnerie incomplète où les pierres les plus longues font encore saillies dans l'attente d'un futur prolongement.

Appareil allongé : L'appareil désigne une maçonnerie formée d'éléments (ici des moellons équarris) posés et non jetés. Le terme d'appareil allongé désigne plus spécifiquement des pierres dont la face visible (la tête) est plus longue que haute.

Fluage : Phénomène naturel de détérioration du liant d'une maçonnerie dérasée ou ouverte (ruine), le mortier sous l'effet des infiltrations et du gel perd de sa solidité et revient à l'état de poussière. Sur un mur dont les arases ne sont plus protégées le fluage impacte à la fois le blocage (à l'intérieur du mur) et les joints (sur la paroi du mur).

Assises de panneresses : Une assise est une rangée de pierres de même hauteur posées le plus souvent de niveau (assise horizontale). Une assise de panneresses est principalement constituée de pierres qui présentent leur plus long côté en parement.

Barri : Le mot « barri » est un mot occitan polysémique qui désigne initialement un rempart ou un fossé, ou bien encore un faubourg ou quartier situé hors, mais à proximité des remparts. Par extension, dans le cadre de l'étude du castrum languedocien, le terme de barri, est employé pour évoquer un groupement de maisons situé extra-muros et lié à un phénomène de croissance de l'habitat fortifié primitif.

Flanquement : En architecture militaire le flanquement désigne un ouvrage, le plus souvent une tour, flanquant un autre ouvrage (le plus souvent la courtine), par extension et à l'échelle d'une fortification complexe, le flanquement évoque un système basé sur le principe de protection optimale au moyen d'ouvrages flanquants.



⁹ Voir Vivien Vassal, « Le castrum de Montoulieu (Hérault) et le peuplement de la vallée de l'Alzon au Moyen Âge » dans *Etudes Héraultaises*, n° 33-34, 2002-2003, p. 5-30.

Perchement : Néologisme couramment employé par les médiévistes pour désigner tout habitat ayant tendance à rechercher les points hauts et à privilégier les zones de relief comme choix d'implantation.

Les seigneurs de Mirabel, par Jean-Gabriel Pieters

Selon les données fournies par Vivien Vassal, on trouve un Echer de Mirabello vers 1076, lié à Raymond de St Gilles, Ermengarde de Nîmes... puis rien jusqu'au XIII^e siècle.

Hugues de Mirabel est témoin (et peut-être beau-frère) à l'acte de soumission de Pierre-Bermond VII devant le roi Louis VIII, pendant le siège d'Avignon. On trouve ensuite Pierre de Mirabel, damoiseau habitant à Anduze entre 1290-1293, puis, au début du XIV^e un Barnier de Mirabel, chevalier à Sauve, en 1323 Guillaume de Mirabel à Pompignan... La famille disparaît vers 1400 et la seigneurie passe dans la famille des Alleman originaire d'Anduze (*Garin Alleman, seigneur de Mirabel, époux d'Aigline de Pouzilhac, veuve d'Hugon de Mirabel seigneur, mariage en 1408*). Ce sont eux qui font construire le château bas (~ XV^e-XVI^e siècle avec de nombreux remaniements).

Miracle Alleman épouse Pierre Clément de Saint-Félix, leur fils Guérin Alleman de Claret se marie avec Jeanne d'Auriac.

Raymond et Eléonore de Maubuisson.

Jacques,

Gabriel, seigneur de Mirabel

Jacques seigneur de Mirabel, mari de Marie d'Airebaudouze

Jacques, seigneur de Mirabel épouse en 1611 Isabeau de Rochemore

Fulcrand, seigneur de Mirabel et de Pompignan, épouse en 1644 Claire de Lort-Sérignan, leur fille Marie Engracie épouse en 1655 Antoine, marquis de La Fare, vicomte de Montclar.

La seigneurie de Pompignan revient à Claude, frère de Fulcrand.

Armoiries

Alleman : D'azur, au demi-vol d'or, à la bordure du même, chargé d'une filière de gueules

Alleman de Mirabel : Écartelé: aux 1 et 4, d'azur, au demi-vol d'or, à la bordure du même entourée d'une filière de gueules; aux 2 et 3, d'or à trois fasces de gueules.

Mirabel : d'or à trois fasces de gueules ?

Un convoi pour Pignerol

par Pierre Gout

Par un certain dimanche de janvier 1700, dans la maison curiale de Saumane, à l'issue de la messe, les principaux chefs de famille de la paroisse se réunirent en conseil général en vue de procéder au renouvellement de leurs deux consuls dont le mandat était arrivé à expiration. Le premier nouvel élu fut Claude Guibal, du quartier de l'Ardailier et le second Jean Maurel, qui demeurait au Claux. Ils allaient avoir en charge les affaires de la communauté pendant plusieurs années consécutives. Aucun des deux ne se doutait de la somme de soucis, tracas et corvées dont ils allaient être accablés dans l'exercice de leurs fonctions périlleuses, au cours des temps dramatiques qui allaient suivre.

Claude Guibal était un honnête paysan qui exploitait un domaine d'importance moyenne disséminé en une quinzaine de parcelles situées pour la plupart sur le territoire de la paroisse. Il était issu d'une famille de notaires ce qui suffit à expliquer qu'il savait lire et écrire très convenablement pour

l'époque et possédait de bonnes notions de droit et de comptabilité, toutes choses qui, assurément, n'avaient pas manqué de favoriser son élection. Il habitait une maison déjà vieille de plusieurs siècles et que ses descendants allaient occuper encore durant quatre ou cinq générations, jusqu'à ce que l'un des leurs, en 1871, ne la cède, pour 8000 F, à l'un de mes propres ancêtres. Je ne saurais trop louer mes divers prédécesseurs dans cette résidence pour leur respect des choses passées, grâce auquel ont été conservés plusieurs documents d'époque de diverses sortes dont certains ne sont pas dénués d'intérêt, notamment pour ce qui concerne l'histoire de Saumane.

Dans le contexte de l'époque, Claude Guibal eut donc à gérer un grand nombre d'affaires et de situations hors normes dont le document ci-dessous fournit un exemple.

La forteresse de Pignerol, en Piémont, est surtout connue pour avoir servi de résidence, ô combien

forcée, au Masque de Fer, au surintendant Fouquet et à quelques autres. En septembre 1706, en pleine guerre de la succession d'Espagne, elle constituait la position de repli des armées françaises qui venaient d'essayer, à Turin, une défaite cuisante. On peut conjecturer que ces troupes, fort éprouvées, ressentaient un impérieux besoin de secours en hommes et en matériel et que ce convoi avait pour destination d'évacuer hommes et matériel stocké dans cette forteresse.

Il fallut donc dare-dare, sur injonction de l'intendant, se procurer un mulet et lui acheter un harnachement complet, qui comprenait une quinzaine d'articles depuis la « forme du bas (ou bât) » jusqu'à la « corde cargadouïre » (corde qui sert à attacher les marchandises sur le bât) en passant par une « estrille ». Il fallut aussi le faire marquer et estimer par un expert qui évalua son prix à 38 écus. La communauté de St-Martin-de-Corconac fit de même et le 12 octobre au matin, Pierre Devèze, du Mas du Trouillal, le muletier recruté en commun, se mit en route. Il fit étape le soir à Anduze et atteignit Alès le lendemain avec les deux bêtes de somme dont il avait la charge, dûment escorté par Guillaume Guibal qui régla les notes des aubergistes. Pour le muletier, il dépensa :

A St Jean de Gardonnainque pour son dinay	8 sols
A Anduze pour son soupé	8 sols
A Allès pour son dinay	8 sols
Pour son soupé	8 sols
Pour le déjunié du 14 en partant	4 sols

Cette dépense incombait pour moitié à St Martin.

Concernant le mulet fourni par Saumane, la note s'établit ainsi :

A St Jean de Gardonnainque une piece de foin un boissel avoine	7 sols 6 deniers
La couchée Anduze un nuit foin un boissel avoine	11 sols
Pour le matin une piece foin un boissel avoine	7 sols 6 deniers
Du 13 d'Allès une piece foin un boissel avoine	7 sols 6 deniers

Afin de financer tous ces frais, on procéda à une « levée » spéciale auprès de certains habitants selon des critères que j'ignore. Pour effectuer cette opération le consul se fit collecteur et, curieusement, il jugea utile de se faire accompagner par deux soldats de la garnison du château de l'Hom, qui percurent 9 sols en rétribution.

C'est seulement le 18 novembre que Claude Guibal, toujours lui, se rendit à Anduze pour recevoir sains et saufs mulets et muletier, et acquitter à Pierre

Devèze des gages bien mérités. L'aller et retour à Pignerol prit donc un mois et 4 jours.

Le document

Du 8 octobre 1706. Polisse qu'ont passé les Consuls de Saumane et St Martin et habitants avec Pierre Devèze dudit lieu qui est engagé en qualité de mulatier pour le convoy de Pignerol suivant l'ordonnance de Monseigneur l'intendant du 3 dudit mois.

Aujourd'hui dixième octobre mil sept cent six, sachant les consuls de Saumane et ceux de St Martin estre obligés de fournir un mullet ou mule chaque communauté un mulatier en commun pour le convoy de Pignerol suivant l'ordonnance de Monseigneur l'intendant du troisième du courant, pour le rendre à la ville d'Allais le douzième du courant mois, à cause de quoy et en exécution de ladite ordonnance il a esté par la présente convenu entre Sr Claude Guibal 1^{er} Consul dudit Saumane et Sr Pierre Verdier 1^{er} Consul dudit St Martin d'une part et Pierre Devèze du mas du Trouilhal paroisse dudit Saumane d'autre part, que ledit Devèze marchera pour mulatier audit convoy dudit jour douzième du courant moyennant la somme de quinze livres pour chaque mois qu'il restera au convoy par ordre de sa majesté ou de ceux qui l'ordonneront, que lesdits consuls lui paieront en leur propre outre et par dessus la paye du roy ou lestage qu'il pourra avoir des trésoriers ou estapiers luy sera baillé par advance (?) la somme de quinze livres pour chaque communauté.. ?..

douzième du courant pour le payement de deux mois, moyennant quoi il prendra soin des deux mulets ou mulles qui seront fournis par les deux communautés et des autres qui lui seront baillés par les inspecteurs ou brigadiers. En foy de quoy lesdits consuls se sont signés ledit Devèze ne sachant fait double les ans et jours susdits audit Saumane en présence et du consentement de divers des principaux habitants des deux communautés qui ont signé avec lesdits consuls.

Signés : Guibal Consul Fontanieu Consul Verdier Consul Teule Martin Mourgue Labastide Martin Doulmet Boudon ? Pourtal Campredon Cambessède Carrière Sales H Euzière Euzière.

Commentaires

Le recrutement de muletiers pour déménager de toute urgence le fort de Pignerol s'est étendu à de nombreuses communautés, protestantes ou catholiques des Cévennes. On connaît de semblables textes pour Mialet, Aujac, Pontails et Génolhac et sans doute d'autres. Si vous en trouvez, dites le nous !

Une croix de bornage entre diocèse d'Uzès et diocèse de Mende

par Marie-Lucy Dumas

Depuis le IV^e siècle jusqu'à 1791, Villefort et sa communauté (Bayard, Combret, Costellades, Palhères, Les Balmelles) ont été inclus dans le diocèse d'Uzès et le doyenné de Gravières (près des Vans). Le diocèse est à la fois religieux et fiscal, les consuls de Villefort allaient porter tous les six mois les produits de la taille à Uzès. Ils empruntaient pour cela la route au Collet de Villefort qui mène au Vans puis à Saint-Ambroix et à Uzès ou la Regordane jusqu'à Alès, puis la route d'Uzès.

La communauté de Villefort se situe à l'extrême nord du diocèse d'Uzès au contact avec les diocèses de Mende (le Gévaudan) et de Viviers (le Vivarais). Les deux communautés frontalières avec Villefort sont Prévenchères dans le diocèse de Mende et Sainte-Marguerite-La Figère dans le diocèse de Viviers. Comme chaque diocèse entraîne la perception de droits et de revenus, il est évident que les « frontières » de ceux-ci doivent être parfaitement connues. Et selon la coutume, elles sont marquées par des bornes ; celle qui indique le point de rencontre des trois diocèses se situe exactement au confluent de la Borne et du Chassezac. Elle est décrite en 1755 par une enquête des Bénédictins de Saint-Maur : « au nord et à l'est de Villefort est une borne où les trois diocèses se rejoignent, c'est une grande pierre plantée où la croix marque les trois diocèses ». On connaît aussi les limites entre les paroisses, appelées « dîmeries », lieu de collecte de la dîme (impôt religieux), marquées par de petites bornes ou des murailles plus épaisses.

La découverte par les passionnés d'histoire locale de Pourcharesses et de Villefort, d'une croix sur la Ranchine, sur l'ancien tracé de la Regordane est, plus que probablement, une des bornes de cette limite entre le diocèse de Mende et celui d'Uzès. Il devait y en avoir bien d'autres, aux endroits où il pouvait y exister une contestation : plateau, lieu isolé loin de toute habitation. Cette croix, enfouie dans les genêts, dans une partie de la Regordane délaissée depuis le début du XVIII^e siècle, a été oubliée, connue seulement des chasseurs, c'est ce qui lui a permis de résister aux hommes et au temps. En effet, comme le soulignent Marcel Girault et Alain Laurans, les croix de signalisation de route sont toutes postées sur un socle élevé de façon à ce qu'on les voit de loin, et en cas de

neige, elles indiquent la direction à prendre. On ne peut donc les confondre avec cette croix, posée sur le sol, invisible de loin, c'est donc un bornage. Les cartes anciennes des diocèses, au XVIII^e siècle montrent qu'en effet, la Regordane coupe la limite entre les deux diocèses à cette hauteur. Elle a été précisément géolocalisée par les découvreurs. Sur la partie de carte ci-jointe extraite de la carte du diocèse de Mende on voit particulièrement bien la limite entre les deux diocèses au moment où celle-ci coupe la Regordane.



Le contact des trois diocèses



La croix de bornage avec Marcel Girault et René Causse, maire de Pourcharesses (48).

À propos de noria et de pousarenque

par Jean-Gabriel Pieters

Nombre de nos lecteurs se rappelleront sans doute l'article du LCC n° 143 (janvier/mars 2006, p. 24-29), écrit par P.-A. Clément et intitulé « Ne pas confondre noria et pousarenque ! », article qui, dans le n° 144 (p. 17-19), donna lieu à un long *Échange* de réflexions dues à Jean Boulet et Michel Wienin. Les premières concernaient la microtoponymie occitane, à laquelle s'intéressait notre lecteur ; les secondes signalaient qu'en espagnol comme en italien, le terme de *noria* était utilisé aussi bien pour désigner (à Cazilhac, Bressac, ...) une « meuse » (*noria de rio*) qu'une « pousaraque » (*noria de pozo*), et que ce double emploi en français serait explicable par un principe de base commun : le puisage par augets sur roue ou « chapelet » (chaîne sans fin). J. Boulet soulignait toutefois que le terme de « meuses » – *d'emploi récent*, inconnu des dictionnaires occitans – s'appliquait à celles de Cazilhac, datées de 1890 selon un site Internet...

Des références

L'affaire était donc entendue, notamment par le présent signataire qui, à la même époque, collabora avec Anaïs de Ranitz au n° 38 de la défunte revue de la *Société Historique de l'Uzège* (juin 2006). Les p. 39-48 (abondamment illustrées) rendaient d'abord hommage aux travaux de P.-A. Clément et de M. Wienin puis reprenaient les données historiques et linguistiques du dispositif de puisage, depuis son origine antique (attestée en Égypte au III^e s. av. J.-C.) puis sous l'Empire romain, jusqu'à l'éclipse européenne du VII^e s. La technique fut reprise dans le monde hispano-arabe au X^e s. ... avant son importation (?) en Cévennes pour l'exhaure des mines. Dans le Notariat d'Uzès des XVII^e-XVIII^e s. ou dans celui de Nîmes, tout comme dans les compoix, il n'est question que de « puits à roue », alias pousarenque – avec toutes ses variantes orthographiques languedociennes, à découvrir chez Boissier de Sauvages (*Dict.* 1756 et 1820) ; provençales dans *Lou tresor dou felibrige* et françaises. Quant à Olivier de Serres, il évoquait en 1600 dans le chapitre sur les puits de son *Théâtre d'Agriculture & Mesnage des Champs* (Septiesme lieu, *De l'Eau et du Bois*, ch. IV) le système qui utilise « de grandes roues tournantes par une beste ayant des quaiesses ou des barils et puisent l'eau pour l'arrouement des jardins ». Là pourrait se

trouver la clé des distinctions : le puits à roue ou pousarenque serait (selon les auteurs uzétiens) une sorte de noria *actionnée par un animal*.

L'article de la SHU recensait ensuite (photos à l'appui) « les pousarenques (ou noria) en Uzège » des mas proches d'Uzès – plus particulièrement en zone de maraîchage – soit une vingtaine de ces machines à élever les eaux, que les planches de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1751-1780) appellent « noria », de même que le *Larousse illustré* de 1903. Ce « terme d'origine arabe attesté en France à la fin du XVIII^e s. » est estampillé 1792 dans le *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey, qui le fait provenir par altération « de l'ancien espagnol (*a*)nora, emprunté à l'arabe *nā'ūra* (dérivé de *na^ʿara*, « gronder »).

Mais la noria aussi

Tout cela étant rappelé, notre attention vient d'être attirée par le « brusque » emploi, dans un acte de partage de 1877, du terme de noria à propos du dispositif dénommé *puits à roue* dans les treize instruments notariés que nous avons recensés concernant l'arrentement du Grand Jardin (potager) du château de La Rouvière, couvrant la période 1621-1747 et où il n'est jamais question d'animal. Nous avons peu après découvert l'expression « *vira la pouso-raco* » qui signifie : tourner la roue d'une noria. Pourquoi finalement s'en s'étonner puisque dans sa relation de voyage de 1595, le bâlois Thomas Platter parlait déjà « *d'une roue [du genre noria]* » équipant une réserve aquatique remplie par l'eau pluviale, une source ou autre provenance ; telle s'énonce la traduction dite littérale de ce texte, initiée par E. Leroy Ladurie (*Le siècle des Platter*, II, Fayard 2000, p. 120).

La noria dans le symbolisme

L'épilogue de notre incursion (encouragée par P.-A. Clément) peut surprendre, mais pourquoi ne pas s'évader un peu en traitant un sujet si technique ? Nous le puiserons dans la notice de présentation du codex IX de Nag Hammadi, intitulé *Melchisédek*, rédigé vers 200 sans doute en Égypte (Écrits gnostiques, Biblioth. de la Pléiade,



p. 1345-73 – il s'agit de textes découverts en décembre 1945 près de Louxor). Dans le cadre du mythe de la « remontée lumineuse », qui occupe une place centrale dans les courants gnostiques ultérieurs et dans le manichéisme (« rebelles à la vraie foi » !), nous évoquerons seulement « la gigantesque roue à douze godets, la noria que Jésus a établie pour le salut des âmes, inventée voire dessinée par Mani au III^e s. dans l'Image, pour illustrer en un album de planches peintes sa théogonie et sa cosmogonie. Cette puissante machine ... ne cesse de puiser les âmes lumineuses des morts, qu'elle déverse à la Colonne de Lumière qui, par les vaisseaux de la Lune et du Soleil, fait remonter ce fret mystique à son radieux paradis d'origine » (p. 1355-56).

Tapiserie de 1501 (détail) fournissant une vue de l'impressionnante machine à godets utilisée pour faire fonctionner les salines de Salins en Franche Comté. Paris, Musée du Louvre (Crédit photographique RMN/DR). Tirée de Histoire de France – Sous la direction de Joël Cornette « Les renaissances » 1453-1559, Belin, 2013, p. 83.

L'usine à tanin de Saint-Jean-du-Gard (1905-1939)

par Daniel Travier

Le châtaignier contient de 5 à 7% de tanin. Vers 1820, le chimiste lyonnais Michel mit au point l'utilisation d'une décoction de bois de châtaignier pour le mordantage et la teinture de la soie. Cette décoction réduite en extrait fut aussi adoptée pour le tannage des cuirs. Une première usine, destinée à la production de ces extraits, travaillait pour la soie à sa création en 1847 à Génolhac. La maladie du châtaignier dite « de l'encre » décrite en 1842 en Italie apparut en France vers 1860, et en Cévennes en 1871 à Anduze et à Vialas. Les arbres malades trouvèrent un débouché dans les usines à tanin implantées à Génolhac, Molières-Cavaillac, Ponteils, Ste-Cécile-d'Andorge, St-Jean-du-Gard, mais aussi en Lozère à la Mothe comme en Ardèche. Avec l'affaiblissement de la rentabilité de la châtaigneraie à fruits et l'abandon des campagnes on coupa, avec les châtaigniers malades, de nombreux arbres sains. Les paysans touchés par l'exode rural vendaient les châtaigniers sur pied aux usines à tanin avant de vendre la propriété elle-même. Les vergers abattus qu'on ne reconstituait plus, se transformèrent naturellement en taillis.

L'usine de St-Jean-du-Gard a été construite tout de suite après la ligne de chemin de fer d'Anduze à St-Jean-du-Gard (1905-1909), à proximité de la gare. Sur la photo suivante on voit la gare achevée, le pont en construction mais pas de trace ni



de l'usine ni du restaurant « de la gare ». Sur la seconde on observe les premiers travaux de l'usine, dont la base de la cheminée. Sur la troisième photo, à gauche de l'avenue le « Café restaurant de la gare » en construction et à droite, l'usine à tanin bien avancée mais non achevée. La photo suivante au cadrage identique montre que les travaux ont été achevés.

L'usine a été construite après 1909 par la famille Levinstein, industriels allemands. Tout de suite après la déclaration de guerre de 1914, de nombreuses rumeurs ont circulé à propos de ces Allemands qui



étaient venus s'installer ici, sans raison apparente. On a imaginé que l'usine était une couverture et qu'en fait, il s'agissait d'espions à la solde du Kaiser. Dans ce contexte de guerre et de tensions ces Allemands n'ont pu rester en France et les biens de Levinstein & Fils ont été mis sous séquestre en 1914. L'usine a alors été exploitée par un industriel parisien M. Simoncerf jusqu'en août 1921. En janvier 1922, les biens ont été vendus aux enchères publiques près le tribunal civil d'Alès à la société lyonnaise PROGIL. Cette dernière exploitait déjà l'usine à tanin d'Avèze-Molière (Molière-Cavaillac près du Vigan). Dans les années 30, la production du tanin s'interrompt et les murs ont été vendus en 1939 à la famille Paulhan, industriels montpelliérains, qui transforma radicalement les bâtiments, et y adjoignit une maison de maître. Elle y installa une usine de confection de vêtements militaires. Nombreuses ont été les ouvrières formées localement, au Centre d'Apprentissage Marie Curie (aujourd'hui lycée professionnel) créé en 1942 dans la ferme de Cachard et qui dispensait alors un enseignement spécialisé dans une section de « mécaniciennes en confection ». Les Paulhan installèrent deux autres ateliers en Cévennes, un à Anduze et l'autre à Lasalle. En décembre 1962, Les Etablissements Paulhan & Fils cessèrent leur activité et l'usine de



St-Jean fut reprise en 1963 par la société Rica-Levy afin d'y fabriquer des jeans. Puis ce fut la fermeture définitive en 1986, la commune rachetant la propriété en 1987

Cartes postales, collection du Musée des vallées cévenoles.

On trouve de tout dans les registres paroissiaux

Nous, Jean Dumas conseiller du roi, et lieutenant en chef en la prévôté et maréchaussée de Nîmes, certifiant à tous qu'il appartiendra que Jacques Chapelle ayant été accusé d'avoir été à une assemblée et capturé ensuite, que par jugement souverain rendu par Monseigneur de Lamoignon intendant avec nos seigneurs du présidial de Nîmes, a été relaxé et élargi des prisons de cette ville, et permis d'aller et venir là où bon lui semblera dans la province pour faire ses affaires, fait à Nîmes ce 15^e juin 1686, Dumas lieutenant.

L'élargissement ci-dessus écrit nous a été exhibé par le dit sieur Chapelle pour être enregistré dans notre registre ordinaire, afin qu'en lad ... l'original d'icelui étant en un quart de papier commun en la même manière et forme que ci-dessus vint à lui être enlevés ou ... par lui ... il peut y avoir recours, en présence de noble Henri de Narbonne seigneur de Pomaret et de Jean Folchier signé avec moi et le dit

Chapelle le 14^e avril 1686.

Registre paroissial, Saint-André-Capcèze, 1685 – 1687, archives de départementale de la Lozère, 4 E 135/2

Ce Jacques Chapelle est en prison début juin 1686 à Montpellier comme témoin d'une assemblée tenue début mai sur le Bougès (AD34 C166 liasse 2). Il est de Grizac, et dénonce tous ceux qu'il a reconnu, ce qui lui vaut probablement d'être élargi (le jugement des participants à l'assemblée ne semble pas avoir été conservé). Comment se retrouve-t-il à St-André-Capcèze, je n'en sais rien ! Une foire ? Recherche d'embauche ? Il se pourrait que, ne pouvant retourner dans son village à cause de sa trahison, il se soit engagé comme soldat, peut-être dans la compagnie de Henri de Narbonne ? Le «double» qu'il fait noter au registre est d'habitude plutôt fait par un notaire.

Nous avons reçu

Revue du Gévaudan des Causses & Cévennes ; société des lettres, sciences et arts de la Lozère :

Année 2011 : n°31

Recherches archéologiques à Javols-Anderitum : campagne 2010, par A. Trintignac, A. Ferdière, C. Barillaro, C. Font et R. Séguier.

Les Lozériens dans la Grande Guerre, par Jules Maurin.

Emile Joly : père et maire à Mende au cours de la première guerre mondiale, par Nicolas Planche.

Les Cévennes au Moyen-âge, par Olivier Poujol.

René Jaudon : illustrateur, par Jean-Paul Mazot.

n° 32 :

Jean-Antoine Chaptal, un Lozérien hors du commun, par Valdo Pellegrin

L'Académie française au fil des lettres de 1635 à nos jours, par Philippe de Flers

Année 2012 : n° 33 :

Lozère mégalithique, une vraie richesse, par Gilbert Fages

8 mars et femmes lozériennes, par Any Guedj et Jean-Paul Mazot

Personnalités du XIXe siècle d'origine lozérienne, par Jean-Paul Mazot.

n° 34 :

Carte archéologique de la Gaule, la Lozère 48, par Alain Trintignac.

Saint-Gervais, chapelle et cimetière, nécropole historique de Mende, par Jean-Marc Chevalier.

Comment s'est forgé et avec qui sous la révolution le service public ?

Deux figures lozériennes sous les régimes de 1789 à 1817 :

Claude Bonnet de Paillerets (1736/1817)

Jacques-Dominique d'Eimar (1748/1810) ; par Didier d'Astarac.

Année 2013 : n°35 :

Le baron Florens second préfet de la Lozère ; de Lorgues à Nice ; par Jean-Albert Jouve.

Urbain V face aux mœurs de son temps ; par Paul Amargier.

Les Molettes de Morangiès, l'une des plus illustres familles noble du Gévaudan ; par Gilbert Pasquet.

Fruits oubliés

Décembre 2013, n° 57 :

Portrait de Pierre Rabhi ; par Dominique Garrel.

Numéro consacré à la grenade et aux grenadiers,

plus un article sur le châtaignier (*castanea sativa*), par Isabelle Munier-Marsollier.

Revue d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard : N°29, janvier 2014.

Textes des conférences de l'année :

Louis Mauric, chansonnier gardois de la Belle Epoque ; par Fabrice Cabane.

Al'arrière du Front : le Gard mobilisé, 1914/1919 ; par Raymond Huard.

Entre Protestantisme et catholicisme : le parcours religieux d'Antoine de Crussol (1528/1573), 1^{er} duc d'Uzès pendant les guerres de religion ; par Irian Goossens.

Les Etats du Languedoc et les diocèses de Nîmes, Alès, Uzès (milieu XVII^e et fin XVIII^e siècle) ; par Elie Pélaquier et Stéphane Durand.

Les faubourgs de Nîmes du XVII^e au XX^e siècle, intérêt patrimonial et enjeu urbain, par Philippe Aramel.

Anne de Rulman (15/82/1632) et le dessin d'antiques : de la représentation à l'interprétation de l'antiquité, par Marianne Freyssinet.

Gaston Doumergue (1863/1937) d'Aigues-Vives à l'Élysée, par Robert Chamboredon.

Un document exceptionnel, le registre des expéditions vers l'Amérique (1748/1767), par Robert Chamboredon.

Articles :

Les artisans du savoir : une lettre de Boileau de Castelnau à Jean-François Séguier ; par Michel Christol et François Pugnère.

Histoire d'une ascension : quand les Mathieu deviennent Matei de Valfons, marquis de la Calmette (XVII^e- XIX^e siècles) par Jean-Christophe Galant.

Généalogie en Cévennes, bulletin n° 104, mai 2014, Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes. À noter :

-Mais qui était le chevalier Deferre ? Bernard Atger (une figure de la ville de Gallargues-le-Montueux).

-Les cahiers de Claris, suite et fin, par Mme et M. Alain Pillou.

Cévennes terre de lumière, connaissances et sauvegarde du patrimoine culturel et naturel viva-rois, n° 1-2-2014.

Mémoires de l'Académie de Nîmes,

IX^e série, Tome LXXXVI, année 2012.

- À noter plusieurs communications sur Nîmes : « Du peuple celtique à la colonie latine : les élites de la cité de Nîmes à l'époque romaine », Michel Christol ; « Une grande voix nîmoise : Régine Crespin et ses liens avec la famille Carrière » par Robert Chalavet ; « À Nîmes au temps du ministériat : l'évêque Anthime-Denis Cohon (1595-1670) et le début d'une « guerre juste » (1636-1643) » par Robert Sauzet.
- « Une aventure industrielle de pionniers : Jalatte S.A. (1947-1983) » par Philippe Rigoulot.
- « Les trois félibres de Manduel : Henry-Victor Eysette, Antoine Béraud et Pierre Hugues », par Michel Fournier.

La Viste, voir et connaître le pays des Vans, bulletin n° 35, juillet 2014. À noter :

- La vie aux Vans entre 1689 et 1702, d'après les procès-verbaux des délibérations du conseil politique de la communauté, par Jacques Schnetzler.
- L'habitat des Gras au cours des siècles précédents, l'exemple des Gras de Chassages, par Daniel Sauviant et Annie Courtois-Venissac.
- Chambonas : à la recherche du moulin perdu, ou la fin du mystère Fontmaurine, Muriel et Dominique Sizun.
- Ancien établissement des Frères des écoles chrétiennes des Vans, texte de l'abbé Canaud (décédé en 1896).

Activités et travaux 2013, revue annuelle du GARA, n° 41. À noter :

- Le château de Sainte Foy-Servièrre (Branoux-les-Taillades) par Jean Salles.
- Recensement des gravures rupestres à Saint-Martin-de-Boubaux, et Saint-Germain-de-Calberte, par Vincent Aubanel, Dominique Chamboredon, Ghislaine Marcon, Jean-Paul Mazer.
- Le fort de Vézénobres, projet de sauvegarde, par Élisabeth Héberard.
- Objets témoins de l'âge des métaux, par Élisabeth Héberard.

Patrimoine 30, revue de la fédération archéologique et historique du Gard, numéro 31, avril 2014.

À noter :

- Gentilshommes verriers, par Jacques Texier et Jean-Marc de Béthune.
- Émailleur à la lampe où verrier à la flamme, par Gérard Attard.
- La fresque du château de Moussac.

De serres en valats, le magazine du Parc national des Cévennes, n° 36, avril 2014.

- À noter : un dossier « Nouveau territoire, nouvelle gouvernance, nouvelle organisation », suite à la mise en œuvre de la charte renouvelée.

Revue d'études héraultaises, n° 44-1, 2014.

- Peuplement protohistorique dans la partie occidentale de la moyenne vallée de l'Hérault entre la fin de l'âge de Bronze et la fin de l'âge du Fer (X^e-II^e av. notre ère), Ghislain Bagan et Guilhem Beugnon.
- La part du territoire dans la colonie romaine de Béziers : marques sur tuiles et sceaux, Michel Christol, Gilbert Fédière.
- Les abords de l'église Sainte-Eulalie à Montblanc (Hérault), premières données archéologiques, Frédéric Loppe avec la collaboration de Christian Douillet, Julie Lescure et Jean-François Modat.
- L'atelier du sculpteur Petrus Brunius : de Saint-Gilles (Gard) à l'abbaye de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert) ?, Jean-Claude Richard Ralite.
- La chapelle de l'ancien hôpital de Nosseran (Le Cros, Hérault), Agnès Bergeret, Patrice Cervellin et Vivien Vassal avec la collaboration de Noisette Bec et Élisabeth Lefevre.
- La Dragonne : de la métairie au château viticole. Dévolution et évolution d'une propriété à Béziers (1650-1925), Dominique Ganibenc.
- Les établissements Fougà (Béziers) à la lumière des archives des dommages de guerre. Construction et reconstruction d'ateliers modèles, Lisa Caliste.
- L'abbé Gérard Alzieu, prêtre et érudit du diocèse de Montpellier au XX^e siècle, Didier Porcer.

Fruits oubliés, revue de pomologie vivante, juillet 2014, n° 59.

Des fiches sur les amandes, un dossier sur le melon, et le jujubier.

Questions/Réponses

Les différentes «croix de Bauzon» sont-elles un rapport avec un territoire précis du seigneur de Bauzon ? Ya-t'il d'autres lieux appelés «croix de

Bauzon» ce qui permettrait de délimiter un territoire en Cévennes gardoises ou ardéchoises ?

François et Mireille, deux curieuses.

Le lien des chercheurs

Hors-séries classés par thèmes
(numéros disponibles)

Cévenols

CDROM

CD « Bibliographie LCC » : Texte intégral de tous les bulletins LCC du N° 0 au N° 149 avec sommaire. *30,00 €

Familles

HS 5	État des sources généalogiques des Archives du Gard (Yannick Chassin du Guerny)	* 7,50 €
HS 15	État des sources généalogiques des Archives de la Lozère (Alain Laurans)	7,50 €
HS 33	Famille PINTARD d'Uzège (Jean Pintard)	5,50 €
HS 43	Les AMAT et leurs alliés, de 1300 à nos jours (Marcel daudet)	* 15,00 €
HS 50	La famille du CAYLAR en Bas-Languedoc et le Maréchal de Toiras (Yannick Chassin du Guerny)	15,00 €
HS 60	Les DURANC DE VIBRAC, une grande famille cévenole (Guy Puec)	6,00 €

Religions

HS 19	Les abjurations à Mialet, 1663-1688 (Bernard Atger)	6,00 €
HS 36	Les abjurations à Saint-Jean-du-Gard, 1681-1687 (Marie-Anne Schoen et Didier Poton)	8,00 €
HS 37	Les Nouveaux Catholiques de Génolhac, 1685 (Jean Pellet)	4,00 €
HS 44	Les abjurations à Marsillargues (Jean Pintard)	6,00 €
HS 51	Les abjurations à Barre, du 12 octobre au 20 novembre 1685 (Jean-Paul Chabrol)	3,00 €
HS 55	Les abjurations à Saint-Paul-la-Coste (André Claveirole)	4,50 €
HS 28	Émigrés protestants réfugiés en Basse-Saxe (Jean Pintard)	6,00 €
HS29	Cévenols du Refuge : les DAUTUN (Jean Dautun)	6,00 €
HS 34	Enlèvement et déportation des habitants de Mialet, 28 mars 1703 (Bernard Atger)	6,00 €
HS 53	Belvezet dans la Guerre des Cévennes (Virginie Monnier)	7,00 €
HS 56	Visites pastorales de 1603 à 1656 dans l'archiprêtré de Florac (Marcel Daudet)	15,00 €

Sources : compoix, chartriers, etc.

CD 4	La Recherche générale des biens fonciers des diocèses de Nîmes et d'Uzès	* 20,00 €
HS 6	Sommaire des titres du Masaribal (Y Chassin du Guerny et André Claveirole) Le CD...	* 20,00 €
HS 3	Le Chartrier de Portes (Jean-Bernard Elzère)	16,00 €
HS 20	Mialet à travers ses compoix (Barnard Atger)	4,50 €
HS 27	Archives communales anciennes de Mialet antérieures à 1790 (Bernard Atger)	* 8,00 €
HS 32	Biens et archives du Grand Prieuré de Saint-Gilles (Jacques Valat de Chapelain)	6,00 €
HS 46	Inventaire des archives de l'évêché d'Uzès (Yannick Chassin du Guerny et Jean Pellet)	* 16,00 €
HS 48	État des maisons et moulins dans la viguerie du Vigan au XVI ^e siècle	18,00 €
HS 49	Le compoix de Dourbies (Jean André)	9,00 €
HS 52	État des compoix et livres de nuances des Archives de la Lozère (Hélène Duthu et Alain Laurans)	3,50 €
HS 54	État des compoix et brevets conservés aux Archives du Gard et dans les communes (Alain Venturini)	9,00 €
HS 57	Gallargues au milieu du XVII ^e s. d'après le compoix de 1656 (Janine Cryé-Fenouillet)	12,00 €
HS 58	Biens nobles possédés par des non-nobles dans la viguerie d'Alès en 1551 (André Claveirole)	6,00 €
HS 59	Le Comté d'Alès de Henry de Montmorency en 1596 (Gérard Caillat)	*35,00 €

Patrimoine, histoire

HS 7	La tour de PINTARD (Jean Pintard)	4,50 €
HS 10	Les martinets ou forges à fer (Jean Dautun)	4,50 €
HS 16	Les voies de communication dans le territoire de Mialet (Bernard Atger)	4,00 €
HS 18	Histoire des mines de plomb argentifère de Villefort et Vialas (Raymond Aubaret)	7,00 €
HS 25	Un château cévenol : Champclaux (Jean Dautun)	6,00 €
HS 26	L'église Saint-André de Mialet (Bernard Atger)	6,00 €
HS 31	Une affaire d'héritage en Vallée Française au XVII ^e siècle (Jean Pintard)	4,00 €
HS 38	Une maison de Génolhac pendant 650 ans (Jean Pellet)	4,50 €
HS 39	Les seigneurs de Vézenobres (Élisabeth Fontanieu et André Bord)	4,50 €
HS 40	Anduze en 1400 (Jean Pellet)	* 4,50 €
HS 61	L'Affaire Bruguier ; un procès sous la Terreur, à propos de droits féodaux (Jean-Gabriel Pieters) - CD	10,00 €
HS 62	Toponymie – Le problème des anglades dans le département du Gard (Pierre Casado)	8,00 €
HS 63	Histoire et paysages du Malgoirès à travers les siècles, (Jean-Gabriel Pieters)	12,00 €
HS 64	Le site du Bocard à Vialas (Lozère), mine et usine de traitement de la galène, minerais de plomb argentifère (Cécile Coustès)	15,00 €
HS 65	La Franc-maçonnerie dans le Gard septentrional, (Gabriel Liotard et divers autres auteurs)	8,00 €

De nombreuses bibliographies ont été retirées du catalogue, car trop anciennes.
Elles restent disponibles sur demande (voir la liste sur notre site www.cevenols.fr)

Les frais d'envoi (en France métropolitaine) sont inclus dans les prix indiqués. Les adhérents LCC Font-Vive, à jour de leurs cotisations bénéficient d'une réduction de 20 % sur la vente des hors-séries, exception faite des numéros dont le prix est précédé d'un astérisque. Envoyer vos commandes avec le règlement à : LCC Font-Vive – 3 Grand-Rue – 30450 GENOLHAC



POUR TOUT RENSEIGNEMENT : contact@cevenols.fr - Tél 07 81 88 88 36.

Le Lien des Chercheurs Cévenols, octobre-décembre 2014, n° 179